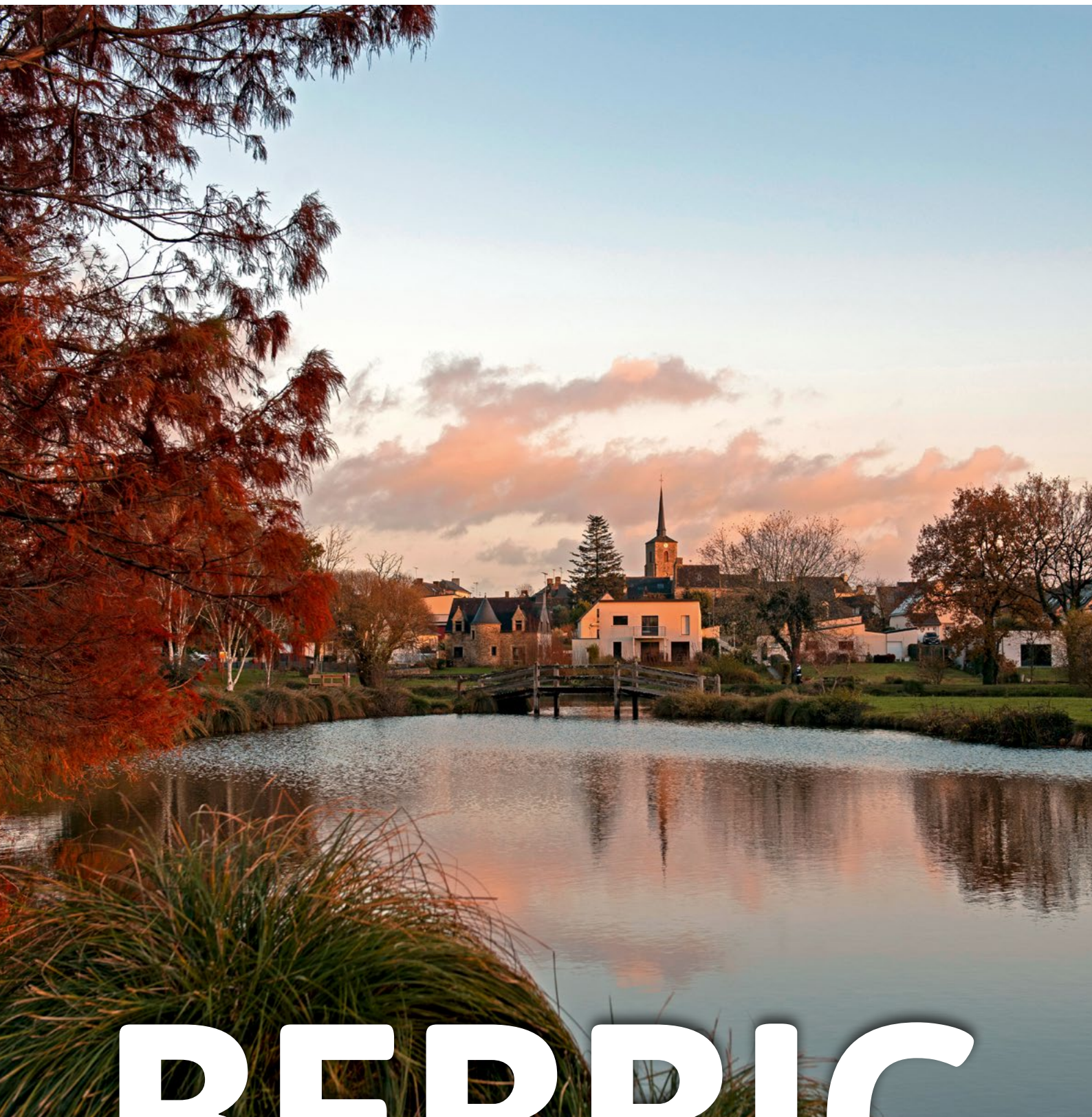


Bulletin Municipal

N° 40
Janvier 2022



BERRIC

www.berric.fr

Sommaire

Le mot du Maire 3

Vie communale

• Culture	4
• Commission Technologie	5
• Travaux	6
• Commission Ressources Humaines	7
• Repas CCAS	7
• Finances	7
• Commission Économie	7
• Sécurité	8
• Environnement	9
• Urbanisme	10-12
• Communication	13
• Patrimoine	14
• Cadre de vie	15-17
• Agriculture	17-18
• Le monde du sport et des assos	19
• Affaires scolaires et jeunesse	20

Extrait du registre des délibérations

• Séances	21 - 23
-----------	---------

Médiathèque 24-25

Vie des écoles

• École privée - Saint-Thuriau	26-27
• École publique - La Lune Verte	28 - 29

Vie associative

• ASBL	30
• ACCA	31
• Les Amis de St Jacques de Compostelle	31
• Berric Magik Skol	31
• Comité de Jumelage	31
• Boules Berrikoises	31
• COGEMA	32
• Elan Basket Berric Lauzach	32
• Jing Song	32
• Krollerion Lozac'h Berrig	32
• OGEC Saint Thuriau	32
• Foyer Socio-culturel	33
• Gym Berric Lauzach	33
• Les amis de la Lune Verte	33
• Pause Comédie	34
• Verda Trail Berric	34
• Team Canicross	34
• Les Jonquilles	35

Vie intercommunale

• Programme Culturel 2022	35
• Le réseau des Médiathèques	36
• Nouvel espace FRANCE SERVICES	36
• Petite enfance	37
• Sapeurs pompiers	37
• FOCUS sur Arnaud Cadoret	38

Infos diverses

• Iris Cinéma Questembert	39
• MSA	39
• AMAP	39

Mairie de Berric

✉ 16 place de l'église - 56 230 BERRIC

Contact

☎ 02 97 67 01 37

✉ mairie@berric.fr

🌐 <https://www.berric.fr/>

📘 Mairie de Berric

Horaires d'ouverture

Lundi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h

Jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Directeur de la publication :
Michel GRIGNON

Crédit photos :
Commune de Berric
Tiré à 1 050 exemplaires
Dépôt légal : 2034

Impression & réalisation :
Groupe IMPRIGRAPH - ARRADON
www.iovcom.fr

Le mot du Maire



MICHEL GRIGNON
Maire de BERRIC

L'année 2021 s'est achevée avec une situation sanitaire en forte dégradation. Le masque a fait son retour à l'école, les hôpitaux se remplissent à nouveau. Depuis la fin de l'été les gestes barrières sont beaucoup moins respectés et le taux de vaccination progresse très lentement. Il semble pourtant que ce soit bénéfique pour le collectif. Restons prudents encore quelques mois et surtout gardons espoir et ayons confiance en la médecine.

Malgré cette situation particulière, les élus et les agents restent mobilisés au quotidien pour vous satisfaire et répondre à vos attentes. Cet été nous avons innové en vous proposant différentes animations et salons : ciné plein air, concert à l'église, salon du livre. À chaque fois vous avez répondu présents. Ces manifestations ont connu un réel succès et vous pouvez d'ores et déjà noter les dates pour l'année 2022. Notre volonté est de continuer à vous proposer un programme riche et varié.

Après deux années difficiles pour les associations, celles-ci pourront à nouveau organiser leurs activités habituelles. Ceci est primordial pour leurs budgets d'une part et aussi pour faire revivre notre commune d'autre part. La commune de BERRIC est connue et reconnue pour son tissu associatif riche et varié.

Ces moments de détente et de retrouvailles le temps d'une journée, d'une soirée sont indispensables à notre équilibre et contribuent au "Bien vivre ensemble".

Notre engagement était de vous associer le plus possible à nos projets : BERRIC HORIZON 2032, comité consultatif randonnée, sécurité, budget participatif...

Les scénarii de l'aménagement du bourg ont été présentés en conseil, des projections très intéressantes se dessinent. Vous êtes invités à vous inscrire via le bulletin d'inscription joint. Votre implication est très importante pour la réussite de ce projet.

Au printemps, nous irons échanger avec vous dans vos quartiers. Vous serez invités à participer à des groupes de travail concernant la sécurité routière et la gestion des incivilités.

L'accueil des nouveaux arrivants est un moment important d'échanges entre les élus et les néo-berricois. Cette cérémonie s'est déroulée le 2 octobre. Nous devons tous faciliter leur arrivée.

Les travaux des vestiaires au Verger sont terminés. Un de nos engagements était de faire travailler les entreprises

locales, le pari a été tenu : 5 artisans berricois ont participé à la réalisation de ce local. Je les félicite pour leur professionnalisme et la qualité de leur travail.

Prochainement la zone LE FLACHEC accueillera de nouveaux artisans. Ce développement démontre le dynamisme et l'attrait de notre commune. Cette zone sera complète très rapidement.

Le foncier fait partie des difficultés que toutes les communes environnantes et proches du littoral rencontrent.

Notre environnement doit être respecté. Notre demande d'adhésion au Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan témoigne de notre volonté dans ce sens. Le foncier et l'urbanisation sont des points à regarder avec vigilance. Le conseil mène une réflexion en faveur des jeunes, des primo-accédants, des personnes aux revenus modestes. Le point crucial est le foncier et l'envolée des prix. Nos communes doivent s'impliquer dans ces dossiers et investir. Les élus berricois travaillent ardemment ce dossier.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2021 a été très riche en événements et 2022 le sera également.

Je remercie sincèrement l'ensemble des bénévoles, des associations et vous, citoyens qui au quotidien participez à l'image positive de BERRIC. Je remercie les élus, les membres du CCAS et les agents. Leurs actions et leurs rôles sont primordiaux pour toujours mieux vous servir. Sans eux, la commune de BERRIC ne serait pas aussi dynamique attractive et un lieu aussi agréable à vivre.

Au nom du conseil municipal, du CCAS, des agents, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Ce moment de répit est très important pour se retrouver, se ressourcer.



Dans l'impossibilité de réunir les Berricois,
les vœux seront en ligne à partir du 13 janvier

<https://www.beric.fr>

f Mairie de Beric



**JEAN-FRANÇOIS
DESBAN**
1^{er} Adjoint

Retour sur les animations proposées au cours du 2nd semestre 2021

Cirque

Le cirque des Frères Ritz nous a rendu visite du 14 au 17 juillet pour le plus grand bonheur des petits et grands



Cinéma de plein air

Le 17/08/2021, la municipalité a offert son premier cinéma de plein air à l'occasion des Mardis de pays.

Après plusieurs mois de confinement et mesures interdisant les rassemblements publics, quelques 150 personnes se sont rassemblées à l'étang pour visionner le film Roxane de la réalisatrice Vannetaise Mélanie Auffret. La Burger Mobile proposait une restauration rapide tandis que l'association Tricycle tenait la buvette tout au long de cette soirée conviviale.

Face au succès de cette soirée, une nouvelle projection est programmée pour le 23 Août 2022



Concert Am Ketenes en l'église

Le 17 Septembre 2021, conjointement avec la commission patrimoine et l'association Berric et son patrimoine, la veille des journées européennes du patrimoine, la commission culture a organisé un concert au sein de l'église.

Le quartet Am Ketenes a enchanté son public en interprétant des morceaux de musique jazz manouche.

Les bénéfices ainsi récoltés ont contribué à la restauration de la cloche, Marie Joseph Guillemette défectueuse, qui, quant à elle, a repris sa place dans le clocher le 3 octobre 2021 après sa refonte à Annecy par la fonderie Packard.



Spectacle 100% HUMOUR

Le 20 Novembre 2021, parce que la culture passe aussi par l'humour, le public est venu nombreux à la salle du Verger pour découvrir deux artistes régionales.

L'artiste nantaise, Melle Redge, s'est produite en première partie de soirée avec son spectacle, « Ma scène » écrit par l'humoriste Elodie Poux.

Puis Mme Piou, accompagnée de son acolyte musicien, Pipo, a monté le son avec son dernier spectacle « Un point c'est two ! », alliant chant et auto-dérision.





Salon du livre

La municipalité organisait son tout premier salon du livre, orchestré par notre écrivain local, Daniel Scourzic, sur le thème « histoire et patrimoine ».

Un public de 320 visiteurs passionnés s'est déplacé pour rencontrer les 70 auteurs venus présenter leurs derniers ouvrages.

L'invité d'honneur Daniel Cario, auteur de 36 romans a répondu aux questions de ses lecteurs à l'occasion d'une conférence de près de 2 heures, puis ce fut le tour de Paul Paboeuf de s'exprimer sur son ouvrage intitulé « Le parler gallo ».

Le palmarès du concours de nouvelles a été dévoilé à l'issue de cette journée chaleureuse :

La Longère de Pierre Piroton :

1er prix (200 €)

Je sais une chapelle de Didier le Beller :

prix du jury (100€)

Armel Kerfranc de Alain Corre :

prix de la médiathèque (100€)

Le prochain salon du livre de Berric est d'ores et déjà programmé pour le 16 Octobre 2022

Programmation du premier semestre 2022

Concert le samedi 19/02/ 2022 à 20h30
Salle le Verger



Exposition du 15/04/2022 au 18/04/2022
Salle le Verger

Hélène Fragnaud, Larissa Careil, Ronan Trolez et Jean François Desban de la Commission Culture souhaitent à tous les Berricois une belle Année 2022.

Salon d'Art 2022
Salle Le Verger - BERRIC 56

Technologie Génie civil Numérique

Déploiement du réseau très haut débit fibre optique (FTTH)

Voici quelques informations concernant le futur réseau fibre optique de Berric

La région Bretagne a déléguée à Mégalis la planification et construction du déploiement des infrastructures optiques.

Notre commune, Berric, sera déployée en deux phases :

- **Zone Orange :**

Études et construction de fin 2021 à 2023

- **Zone Bleue et Jaune :**

Études et construction de 2025 à 2026 (à préciser)

Nous n'avons d'autre choix que d'accepter cette planification, les décisions étant prises au niveau régional.

La première armoire sera positionnée au niveau du rond-point de la Ville au vent, à l'angle de la rue du Clos Er Lann, et proche du petit parking afin que les intervenants puissent travailler en sécurité.

C'est une armoire passive qui ne nécessite pas d'énergie électrique.

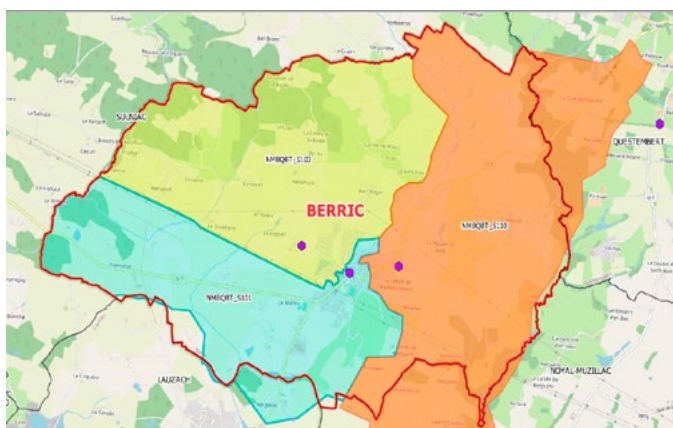
L'orientation tient compte de l'ouverture des portes qui ne peuvent en aucun cas être côté Ouest. Les études d'adressages (identification de chaque point raccordable) sont terminées depuis 12 Novembre 2021, présentation en Mairie le 15 Novembre 2021, quelques ajustements ont été nécessaires, le dossier a été adopté en conseil municipal le 16 Novembre 2021.

La société Axione nous a communiqué le 17 Novembre 2021 les éléments suivants :

- Installation de l'armoire fin 2021
- Réalisation des travaux de construction et pose de la fibre transport entre Questembert et Berric au premier trimestre 2022.

L'ensemble des membres de la commission vous souhaite une très bonne année 2022.

Jean François Desban



Commission Bâtiments et suivi de Chantiers



Travaux bâtiment - Construction d'un bâtiment vestiaires et Club House

La construction des nouveaux vestiaires multi sport sont terminés, à l'exception des abords qui seront réalisés prochainement.

La réception a été prononcée le 26 Octobre 2021. La réouverture aux sportifs est effective depuis le Mercredi 10 Novembre 2021 en soirée.

Ce bâtiment comprend :

4 vestiaires/1 local arbitre/1 local technique/1 local rangement/ sanitaires joueurs/douches joueurs/sanitaires arbitre/douche arbitre/sanitaires publics/ club house/ auvent.



Travaux bâtiment/Génie civil

Principaux travaux bâtiments réalisés au programme 2021

Mairie : Remplacement du système de chauffage **Terminé S35**

Ecole la Lune verte : Remplacement d'une double porte d'entrée **Terminé S33**

Salle de sports : Pose, mise en service d'une alarme avec télésurveillance **Terminé S38**

Place de l'église : Installation d'un coffret électrique destiné au marché **Terminé S25**

Médiathèque : Remplacement du système de désenfumage **Terminé S30**

Eglise : Remplacement de la cloche et renforcement de la charpente **Terminé S41**

Eglise : Remplacement des lampes halogènes énergivores par des Leds **Terminé S22**

Eglise : Remplacement charpente+ardoises+gouttières côté ouest **Terminé S46**

Boulodrome : Réaménagement de l'espace rangements **Terminé S26**

Etang : Aménagement d'un local de rangement et pose porte métallique **Terminé S12**

Principaux travaux de Génie civil réalisés au programme 2021

Extension du réseau d'eau usées, liaison Flachec et raccordement à la station au sud de l'usine Diana avec deux traversées de RD **Terminé S32**

Rénovation du réseau d'eau potable (Kererran, Kerbertho, Ville au vent, Vertus et petit Trémohar) **Terminé S11**

Principaux travaux Eclairage public réalisés au programme 2021

Densification : Rue Guillaume de Berric, Rue de Ker Anna, Allée des Châtaigniers **Terminé S18**

Modification des Horaires d'éclairage (économies d'énergie, limitation pollution lumineuse) **Terminé S40 :** Allée des Châtaigniers (phase2)
Impasse Aubépine fin prévue **S52**

Mises en conformité : Rue des Tilleuls, Allée de Portuez, Mairie, Impasse le Verger fin prévue **S52**

L'ensemble des membres de la commission vous souhaite une très bonne année 2022



Jean François Desban



SOPHIE JUBIN
2^e Adjointe
Vice-Présidente
du CCAS

Commission Ressources Humaines

À compter du 1^{er} janvier 2022, les services de la mairie seront ouverts les jeudis après-midi suite au changement du temps de travail de Mme Laurence GALLIER, notre agent d'accueil.

Nouveaux horaires de la Mairie:

Lundi : 09h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Mardi : 09h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Mercredi : 09h00 – 12h00

Jeudi : 09h00 – 12h00 | 13h30 – 17h30

Vendredi : 09h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30

Repas du CCAS le Dimanche 10 octobre 2021

Le repas du CCAS s'est déroulé dans une ambiance très conviviale.

Sur 250 invitations distribuées par les membres du CCAS, 110 ont répondu à l'invitation.

Les personnes absentes et âgées de 80 ans et plus ont reçu un colis peu avant Noël.

Les onze membres du CCAS ont accueilli chaque convive avant de se joindre au repas.

Pendant ce repas, la Doyenne de cette journée, Mme Antoinette ROUILLE (92 ans) et le Doyen, Mr Edmond BEAUBEAU (91 ans) ont été mis à l'honneur.



Vie Communale

Finances

Nous aurons l'occasion dans le prochain bulletin municipal de vous présenter les grandes lignes du Compte Administratif 2021 et du Budget Primitif 2022.

Voici ci-dessous quelques dépenses d'investissement mandatées :

- Panneaux basket salle de sport : 8 939,47 €
- Chaudière mairie : 9 013,92 €
- Alarme salle de sport : 6 202,43 €
- Matériels services techniques (perche élagueuse, perceuse, tronçonneuse, arroseur...) : 14 918,85 €
- Aménagement Route de Bray : 10 778,33 €
- Voirie Impasse de l'Aubépine : 51 845,76 €
- La création de nouveaux vestiaires : à ce jour l'ensemble des écritures comptables (Dépenses et recettes) n'a pas été comptabilisé. Sur le prochain bulletin municipal, la commission finances sera en mesure de vous donner le coût restant à charge pour la commune de Berric.



Commission Économie Questembert Communauté

Questembert Communauté est en charge des parcs d'activités sur le territoire notamment le parc d'activités « Le Flachec » à Berric.

Vous êtes entrepreneur, artisan, n'hésitez pas à prendre contact avec Questembert Communauté au 02 97 26 59 51 et ci-dessous un lien vers les parcs d'activités de Questembert Communauté :

<https://www.questembert-communaute.fr/entreprendre/le-foncier-et-limmobilier-dentreprises/carte-de-presentation-des-pae/>

Sécurité

Circuler en hiver priorité à la prudence

En hiver, quand la neige et le verglas rendent les routes et les rues difficilement praticables, mieux vaut être informés et bien préparés.

La commune de Berric comme toutes les petites communes ne dispose pas de saleuse. Nos routes ne sont pas traitées en hiver. La municipalité intervient seulement durant la journée par salage manuel devant les écoles, le cabinet médical et les commerces en cas de présence d'une couche importante de glace.

Concernant les routes départementales traversant la commune, la route départementale venant de Questembert en direction de Lauzach est traitée en priorité. La RD 7 en direction de Theix est traitée en deuxième temps. Vous pouvez connaître les conditions de circulation en hiver sur le site internet du département du Morbihan sur :

<https://www.morbihan.fr>

et aussi <https://www.bison-fute.gouv.fr>



Quelques conseils
<https://www.morbihan.gouv.fr>

Avant de prendre la route

Il est indispensable de remplir le réservoir du liquide lave-glace avec un produit antigel ; de vérifier les pneus, mais aussi le bon fonctionnement de la batterie et des systèmes d'allumage, d'alimentation, de dégivrage et de chauffage.

Pour les cyclistes n'oubliez pas de porter un gilet réfléchissant (obligatoire en dehors des agglomérations) et de vérifier l'éclairage de votre vélo.

Conduire en présence de neige



Avant de prendre la route

Les conditions de circulation sont évidemment plus difficiles. Si vous ne pouvez pas faire autrement que de prendre votre véhicule, veillez à avoir des équipements adaptés : chaînes ou pneus spéciaux. Les chaînes doivent être à la taille des pneus et installées sur les roues motrices. Entraînez-vous à les poser avant de partir ! Les pneus hiver, conçus pour améliorer l'adhérence et le freinage, peuvent être montés dès la mi-novembre et démontés vers la mi-mars.



ADIL MEZZOUG
3^e Adjoint

Sur la route

Réduisez votre vitesse, respectez les distances de sécurité et laissez toujours la priorité aux engins de déneigement et de salage.

En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant peuvent compléter les feux de route en dehors des agglomérations et sur les routes étroites et sinueuses.

Les feux de brouillard arrière peuvent également être utilisés en cas de forte chute de neige.

Conduire en présence de verglas

Sur la route

Sur les routes de campagne en hiver, les plaques de verglas sont fréquentes et difficiles à repérer. Soyez vigilants, surtout si vous traversez des zones ombragées et humides.

En cas d'alerte météo, différez les déplacements non indispensables et privilégiez les transports en commun, bien plus sûrs. En voiture, adaptez votre conduite et votre itinéraire en privilégiant les voies traitées prioritairement.

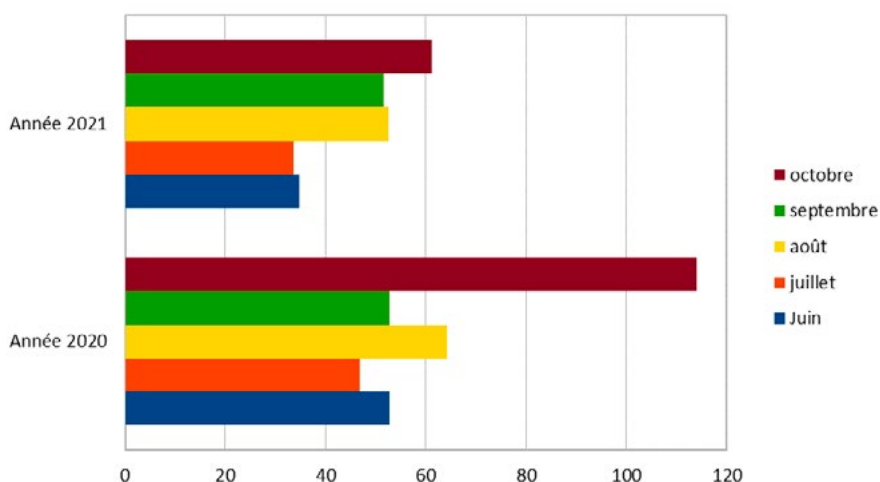


Végéterie

Comme vous le savez, un portique destiné à limiter l'accès aux véhicules de moins de 2 mètres de haut a été installé à l'entrée de la végétérerie.

Cet équipement a pour but de réserver l'accès aux particuliers. Les Berricois qui, lors de travaux qu'ils effectuent eux-mêmes, utilisent un véhicule de plus de deux mètres de haut (camion-benne, tracteur, etc.) peuvent demander à la mairie l'ouverture du portique.

La commune a fait le bilan de son installation, en comparant les tonnages évacués de cette année par rapport à l'année dernière.





**STÉPHANIE
LEMOINE**
4^e Adjointe

Environnement

Zoom sur l'environnement

Dans le cadre de la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Communale - SORTIE NATURE

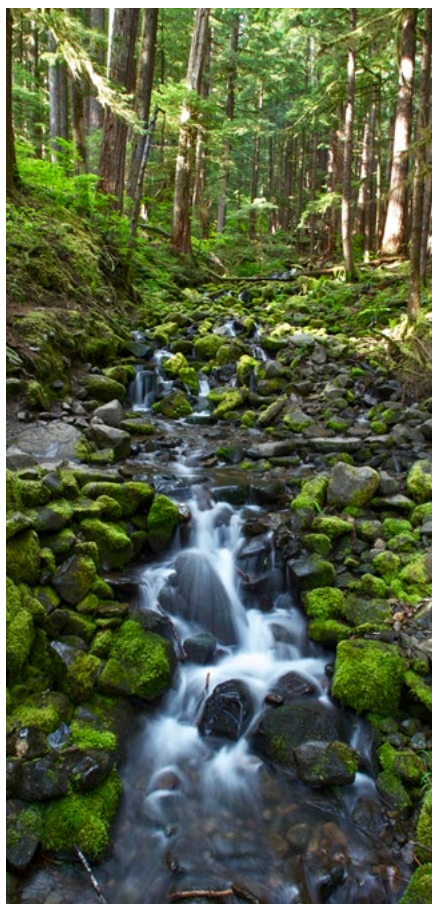
Le 7 novembre dernier, une quinzaine de personnes ont pu participer à une balade de 2 heures organisée par la commune et le PNR "Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan".

Cette animation avait pour objectif la découverte d'une partie des richesses naturelles de la commune de Berric, à travers une sortie nature autour de l'observation de la biodiversité et des milieux naturels. Grâce à la prise en main de la plateforme biodiversité et patrimoine naturel du PNR, ces personnes sont devenues des observ'acteurs de la biodiversité.

Développée dans le cadre des atlas de la biodiversité communale, cette plateforme est un outil participatif qui permet de répertorier la faune et la flore, mais aussi des éléments naturels d'origine humaine comme les vergers, les mares ou arbres têtards.

Tout Berricois peut être un "observ'acteur" et s'appropriier cet outil et saisir ses observations.

<https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/>



Mieux trier ses déchets

La collecte des sacs jaunes à lieu tous les quinze jours sur la commune de Berric.

Suite à un récent contrôle réalisé par le Sysem (centre de traitement des sacs jaunes), il a été constaté qu'il y avait de plus en plus d'erreurs de tri.

Lorsque le contenu du sac est incorrect, le sac n'est pas collecté et est laissé sur place avec un autocollant rouge pour le signaler. Le sac doit alors être récupéré afin d'en refaire le tri, pour être à nouveau proposé à la prochaine collecte.

Les sacs jaunes sont distribués gratuitement afin de collecter exclusivement les bouteilles et flacons en plastique, les tétra-briques, les suremballages carton et les boîtes métalliques.

Aucun autre contenu ne doit être mis dans ces sacs jaunes.

Pour rappel, depuis décembre 2017, la présence d'ordures ménagères dans des sacs jaunes lors de la collecte peut être facturée 20 euros par sac jaune

Contact

Service déchets

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

8 avenue de la Gare

02 97 26 10 21

dechets@qc.bzhw

LES LOGOS ET EMBALLAGES



Ce logo qui figure sur les emballages ne signifie pas que l'emballage est recyclable !

Il signifie simplement que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citeo, un organisme chargé de piloter le tri et le recyclage en France.



Les consignes info-tri sont complémentaires du sigle Point Vert.

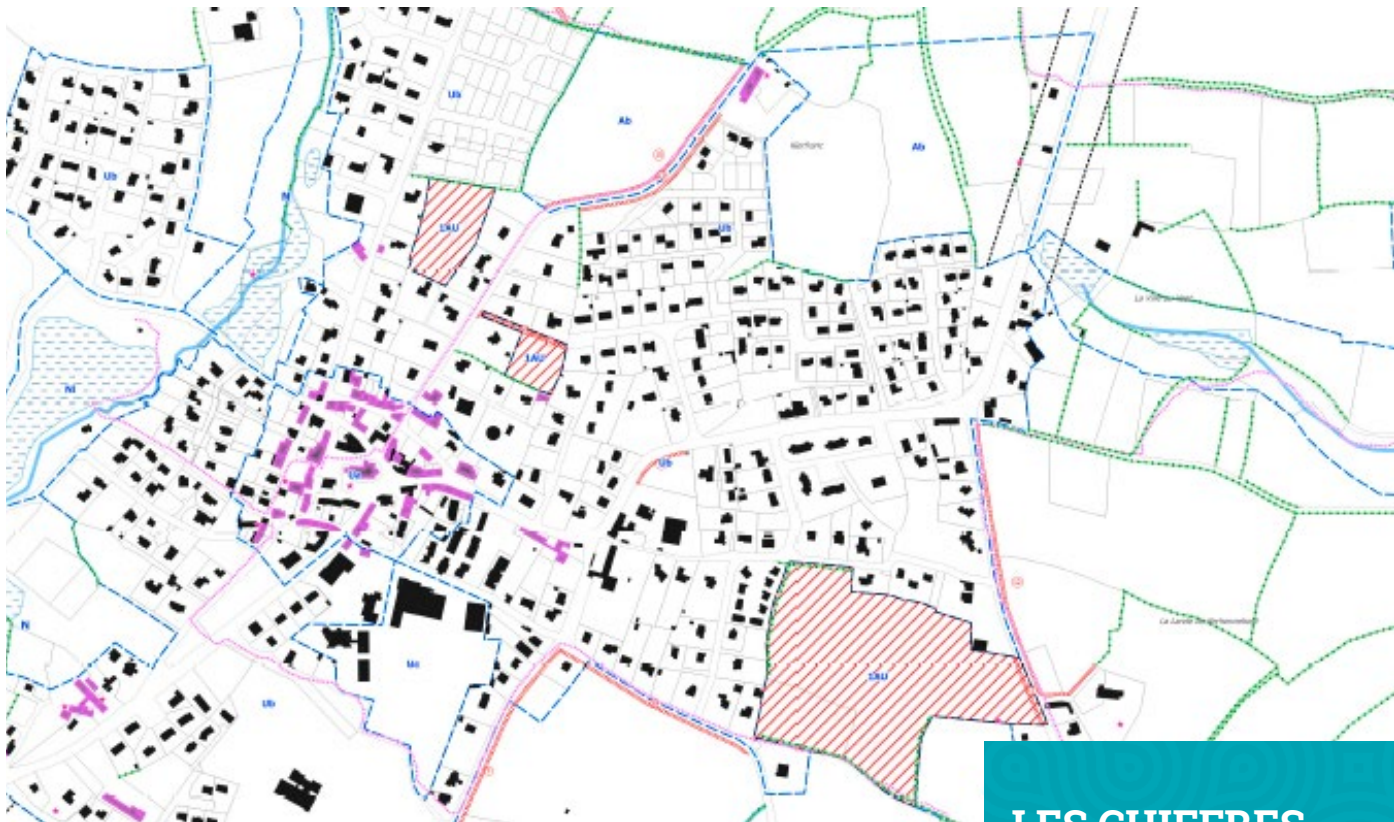
Qu'il s'agisse de barquettes plastiques à jeter ou de packagings en carton à trier et recycler, les consignes info-tri sont explicites et précisent la destination des déchets.



Le ruban de Möbius est le symbole universel du recyclage depuis 1970.

Cette représentation de l'infini signifie que l'emballage est recyclable.

Urbanisme



Aménagement du territoire

Le terme de territoire est très souvent associé à la Communauté de Communes. C'est d'ailleurs Questembert Communauté qui dispose de la compétence de l'aménagement du territoire à l'échelle supra-communale.

Chaque Ville se doit de réfléchir à son développement en prenant en compte les infrastructures susceptibles d'engendrer un développement d'activités ou de population, les éléments structurants, les voies de communication et les évolutions à proche et moyen terme.



LES CHIFFRES DE L'HABITAT À BERRIC

15 logements nouveaux créés en 2020

10 logements nouveaux créés en 2021 (janvier à octobre)

22 nouvelles habitations prévues chaque année jusqu'en 2029 (dont 55% en lotissements)

À l'échelle intercommunale, l'habitat représente 71% de la consommation d'espaces agricoles et naturels (13.8ha consommés entre 2004 et 2013)

L'objectif du PLUi : 42 % de réduction de cette consommation

Urbanisme

Aménagement du territoire

Règlementation

Les documents d'urbanisme offrent le cadre légal pour définir les règles du jeu des aménagements.

Questembert Communauté s'est doté d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui fixe sur l'ensemble du territoire communautaire les mêmes règles d'urbanisme.

Cependant, chaque mairie pré-instruit les demandes de construction, de travaux ou d'aménagement pour sa propre commune.

À Berric le service prépare plus de 195 demandes chaque année.

Le service urbanisme est l'intermédiaire entre le citoyen berricois qui veut réaliser des travaux et les services instructeurs basés à Vannes.

Depuis le 1er janvier 2022, si vous avez un projet de construction ou d'aménagement soumis à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables, etc.), vous pouvez :

- **déposer un dossier à la mairie** de la commune dans laquelle les travaux sont envisagés (l'instruction technique du dossier sera assurée par Golfe du Morbihan-Vannes Agglo - GMVA),

- **déposer un dossier en ligne sur le site :**

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh.

Un instructeur assure le suivi de votre dossier et vous tient informé via la plateforme. Votre commune est, en parallèle, avertie de votre demande et en fait le suivi parallèle.

- **solliciter un rendez-vous** (y compris en amont du projet) pour obtenir des conseils réglementaires ou architecturaux.

Le service application du droit des sols (ADS) de GMVA instruit les différentes demandes d'autorisation en matière d'urbanisme pour le compte des communes du territoire.

Le service de la mairie :

- délivre un récépissé de dépôt, preuve de la date de dépôt de la demande.

Pour autant, ce n'est que lorsque le dossier est complet que le délai de réponse s'applique. C'est une des raisons pour lesquelles le service urbanisme a une fonction de conseil auprès des particuliers.

- fournit des informations aux offices notariaux pour les ventes de biens

- pré-instruit les dossiers : certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire...

Des élus impliqués et attentifs

Tous les dossiers sont examinés par les élus avant d'avoir l'avis de conformité. Cet ancrage local est important afin d'avoir une vision globale des projets en cours dans la commune.

Cela permet d'anticiper les évolutions de la Ville.



Le PLUi

Le PLUi est un règlement unique pour les 13 communes de Questembert Communauté, plus lisible et plus souple que les précédents documents d'urbanisme.

Il définit des zones à urbaniser dans les années à venir. Quelques secteurs ont été identifiés pour accueillir de nouvelles constructions (Orientation d'Aménagements Programmés).

Les zones constructibles sont concentrées sur le quartier de Kerfranc, le village de Kercohan, sur la route du Guern et le secteur Bourg-Est (Lere Blenec). En dehors de ces zones, seules les extensions d'habitation sont possibles.

Les demandes les plus fréquentes

Le certificat d'urbanisme

Facile et rapide, le certificat d'urbanisme permet de connaître les règles applicables d'un terrain ou de savoir si un projet est réalisable.

2021 EN CHIFFRES

84 Certificats d'urbanisme

41 Déclarations préalables

37 Permis de construire

Les clôtures

La déclaration de clôture n'est plus obligatoire en dehors des périmètres visés par les architectes des bâtiments de France.

Il existe cependant un règlement à respecter en termes de hauteur et de matériaux en fonction de la limite de voie ou de propriété.

Les abris de jardin

Pas de déclaration si la surface est inférieure à 5m². Mais une déclaration préalable est nécessaire pour les abris allant jusqu'à 20m². Au-delà, il faudra un permis de construire.

Les périmètres ABF

(secteurs des Vertus, de Kercohan et de Tremohar)

Les périmètres visés par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) se sont réduits, mais les contraintes à l'intérieur de ceux-ci sont plus strictes. La mairie ne peut pas s'opposer à l'avis de l'ABF.

Obtenir de l'aide

En dehors du service Urbanisme de la Ville, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) effectue des permanences dans les locaux de Questembert Communauté le 2ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h, sur rendez-vous au secrétariat de l'ADIL au 02 97 47 02 30.

Préparer son dossier

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le service urbanisme vous accueille du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi).

Pensez à prendre rendez-vous !

Comité consultatif « Randonnée »

Un comité Randonnée a été constitué pour traiter des principaux dossiers des cheminements et mobilités douces.

Il émet des propositions à court et moyen terme pour améliorer les circulations.

Par exemple un peu de signalétique, des aménagements spécifiques, le partage des usages, continuité des liaisons etc.....

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques et observations relatives aux chemins situés sur la commune, elles seront analysées et instruites par le groupe de travail, soit directement à la mairie soit par mail à :

mairie.berric@wanadoo.fr



Unis pour Berric

Chers habitants de Berric

Dans un contexte encore trouble, c'est en mon nom et en celui de Unis pour Berric, que je vous présente mes meilleurs vœux, de santé de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2022 soit pour vous et vos proches, une année de sérénité et de réussite dans les domaines de la vie.

Je remercie le personnel municipal, sans qui rien ne serait possible pour son travail et son implication.

Plus que jamais cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de solidarité, d'écoute et de partage sont essentielles au bien-être.

Patricia MOREL



**JEAN-SÉBASTIEN
TAVERNIER**
5^e Adjoint

Communication

Lettre d'information communale #03
Toute l'actualité sur berric.fr

NEWSLETTER

Depuis près d'un semestre, la Newsletter de Berric paraît régulièrement toutes les quinze semaines.

Elle est adressée directement par Internet aux abonnés, mais elle est également disponible sur le site de la mairie ainsi que, en petite quantité, dans certains commerces. Destinée à communiquer une information à

court terme, elle est à la disposition des associations qui souhaiteraient faire connaître leurs activités à venir.

N'hésitez pas à adresser vos demandes d'insertion à la mairie.

Bien vivre ensemble

Un certain nombre de Berricois ont été récemment victimes de cambriolages et nous le regrettons infiniment. Sans bien entendu qu'elles puissent donner l'assurance que toutes les tentatives seront déjouées, un certain

nombre de mesures peuvent être prises pour diminuer leurs chances de réussite.

Une réunion des associations de propriétaires sera organisée début 2022.

Voici quelques conseils du ministère de l'Intérieur :

Mais la plus efficace des préventions passe par l'observation. Sans, bien entendu, s'immiscer dans la vie privée des uns et des autres ni bien sûr prendre la place de la gendarmerie, il est important, quand on constate un fait anormal, de ne pas « se mettre la tête sous l'oreiller ». Personne n'en voudra à quiconque de venir lui dire, par exemple, que des personnes inconnues ont été vues en train de rôder près de sa propriété, au contraire, même s'il ne s'agit que d'une fausse alerte.

Point n'est besoin pour cela d'une organisation particulière. Le seul souci de bien vivre ensemble suffit déjà à répondre à bien des situations.

Dans les villages et les lotissements, soyez soucieux de la tranquillité des uns et des autres en ayant soin de réagir à tout risque d'incivilité voire de délit. Il s'agit tout simplement, et sans aller au-delà du seul souci de « faire attention » de créer de l'insécurité pour ceux qui en veulent à vos biens.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambriolages sont encore sur place, ne prenez pas de risques : privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÈQUE : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

www.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau
www.facebook.com/ministere.interieur

Contre les **cambriolages**, les **bons réflexes** !

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre troussseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relation élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins.

Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ?

Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance ; une boîte aux lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.paris - Rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr - Rubrique Ma sécurité - Conseils pratiques

Solidarité

La mise en place du système de covoiturage porté par le CCAS, qui avait été présenté dans le dernier numéro du bulletin municipal s'est heurtée à des difficultés inattendues et le premier trajet n'a hélas toujours pas pu être réalisé.

Pourtant des conducteurs se sont fait connaître (et d'autres seront les bienvenus) ainsi que des personnes qui souhaiteraient profiter de ce service de proximité.

Certains déplacements ont cependant pu être réalisés de manière entièrement bénévole pour satisfaire des demandes.

Nous avons bon espoir de commencer très prochainement.

Vous serez bien entendu tenus au courant.



**MATHILDE
COUSSEMACQ**
Conseillère
Délégée

Le retour de Marie Joseph Guillemette

Marie Joseph Guillemette, la cloche de l'église Saint Thuriau, nous est revenue après un important lifting le 17 septembre ce qui a permis son exposition pour les journées européennes du patrimoine.

Son retour a été célébré par le concert de jazz manouche du groupe Am Ketenes Quartet qui s'est déroulé dans l'église le même jour et qui a ravi plus de 110 spectateurs.

La cloche a ensuite été bénie par le Père François lors de la messe du 3 octobre.

Elle a enfin retrouvé sa place dans le clocher le 12 octobre auprès de sa sœur jumelle mais l'aventure n'est pas tout à fait finie... car des travaux de rénovation de la toiture ainsi qu'un renforcement du beffroi qui supporte les cloches doivent être réalisés pour maintenir l'église (bâtiment communal) en bon état.

Nous avons donc fait appel à la Fondation du patrimoine Bretagne qui organise des campagnes d'appel au mécénat populaire pour aider les collectivités et les associations à financer leur projet de restauration du patrimoine. Une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association « Berric et son Patrimoine » et la commune a été signée le 23 novembre.

Cela permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à ce projet, tout

en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66% pour les particuliers, 75% pour les personnes imposables à l'IFI, 60% pour les entreprises. Exemple : pour un don de particulier de 80€, le coût réel après réduction est de 28€.

L'objectif de cette collecte pour Saint Thuriau est fixé à 14 000 € pour un montant total des travaux s'élevant à 28 568 €.



Les dons sont réalisables en ligne sur www.fondation-patrimoine.org/78207 ou en remplissant le fascicule disponible à la mairie et dans l'église.



La Fondation du patrimoine

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État.

La Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif fondé en 1996 et reconnue d'utilité publique.

Depuis l'origine, elle a soutenu plus de 30 000 projets sur tout le territoire et plus de 2 milliards d'euros de travaux ont été engagés.

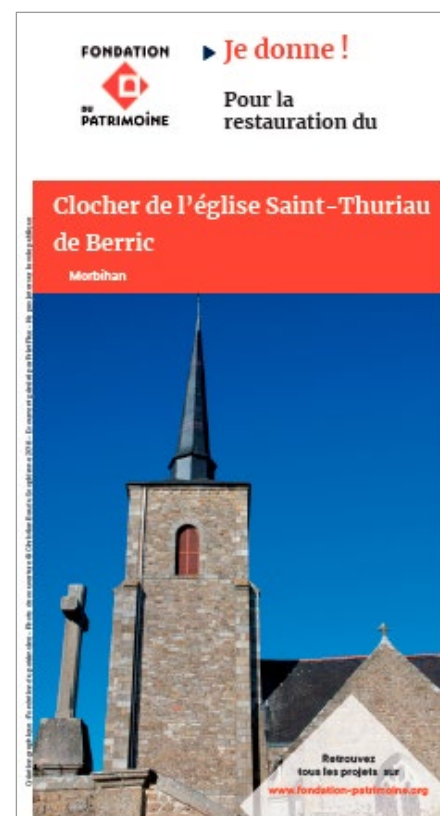
Chaque année, plus de 3 500 emplois sont créés ou maintenus dans le bâtiment grâce à ces réalisations.

Être au service de tous ceux qui aiment et défendent la grande richesse du patrimoine français, valoriser les métiers du patrimoine,



s'assurer de la transmission des savoir-faire auprès de la jeunesse, en contribuant très concrètement à la vie économique et sociale des territoires, c'est le cœur des missions de la Fondation du patrimoine.

La « mission Patrimoine » confiée à Stéphane Bern est déployée par la Fondation du patrimoine.



Cadre de Vie

Concours des maisons fleuries

Vous avez pris soin de votre jardin pour votre plaisir...mais vous apportez votre contribution à l'amélioration de notre cadre de vie et à la valorisation de l'image de notre commune, soyez-en remerciés !

C'est le jardin de Monsieur et Madame Lepage à Kercohan que nous souhaitons mettre à l'honneur cette année !



Ils ont été les gagnants du concours départemental des jardins fleuris 2021. Récompense bien méritée !

Le jardin de Monsieur et Madame Lepage est un exemple des bonnes pratiques que nous souhaitons valoriser :

Ont été appréciées

- La bonne insertion du jardin dans son environnement par le respect du caractère boisé du site environnant, la reconstitution de haies bocagères et l'emploi des matériaux présents sur place.
- La composition harmonieuse des végétaux dans leurs formes et couleurs et par le choix principalement de plantes vivaces à fleurissement étalé tout au long de l'année.
- L'attention apportée à la préservation de la biodiversité (nichoirs à oiseaux, plantes mellifères, etc.)



- La pratique écologique par l'emploi d'un paillage végétal ou minéral afin de diminuer l'arrosage et l'utilisation de produits naturels pour l'entretien.

Vous souhaitez tenter votre chance ? Ambiance conviviale et bon enfant garantie !

N'hésitez pas à vous inscrire au concours communal 2022 nouvelle formule : pas besoin d'avoir un grand jardin : les potagers et décors floraux sur façade et cour seront également primés.

La charte du concours est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.



Villes et villages fleuris

Grâce à l'engagement de l'équipe des services techniques, Berric a obtenu le 2ème pétale du concours des villes et villages fleuris du département. Ce prix a été remis au conseil départemental le 1er décembre. Seul le fleurissement ne suffit pas. La connaissance et la gestion de la biodiversité, la protection de l'environnement et la participation des habitants sont indispensables pour décrocher ce pétale.

Félicitations à l'équipe.



Projet Berric Horizon 2032, la Suite...

Après la phase diagnostic dont les principales caractéristiques ont été développées dans le précédent bulletin, nous voici arrivés dans la phase des scénarii : le bureau d'études que nous avons mandaté émet plusieurs hypothèses pour répondre aux enjeux mis en évidence lors de la phase diagnostic.

Exemple : Dans cette commune (ne cherchez pas votre logement, ce n'est pas Berric !), le diagnostic avait mis en évidence un problème de sécurité routière dans le bourg, traversé par une voie de circulation importante. L'enjeu était donc d'atténuer la présence de la voiture et de favoriser les circulations douces (piétons et cyclistes).

Cela ne vous rappelle pas quelque chose ?



Traduction de cet enjeu dans l'un des scénarii de développement et sur une partie du territoire communal:

- suppression de la circulation automobile et création d'un parvis devant l'église pour rendre l'espace aux piétons, pouvoir y réaliser des manifestations festives et atténuer l'effet bitume.
- création d'une « zone de rencontre » (large plateau traversant autour de la voie principale) pour « casser » la vitesse automobile, créer ainsi une circulation « apaisée » où chacun a sa place : automobiliste, piéton, cycliste, trottinette...
- traitement paysager unifié pour assurer une vraie continuité entre l'espace situé au nord de la voie et le sud, réduire l'impression de « frontière » infranchissable, et mettre tous les modes au même niveau sans bande de roulement différencié pour les voitures.
- conservation des places de stationnement pour accéder aux équipements et commerces situés à proximité.



Les hypothèses sont également réalisées en fonction des lois que nous devons appliquées. Par exemple, la loi ALUR nous incite fortement à densifier les centres bourgs afin de ralentir le grignotage des terres agricoles et naturelles, limiter les déplacements en voiture particulière source de pollution et d'embouteillage (aux sorties des écoles par exemple), éviter l'allongement des réseaux (eau, électricité, téléphonie, voirie, etc.) qui coûtent cher à la collectivité...

Si nous reprenons notre exemple (ne cherchez toujours pas votre logement, ce n'est toujours pas Berric !):

Le départ d'un supermarché a laissé place à une importante « friche » au cœur du bourg.



L'un des scénarii proposés entend profiter de cet espace bien placé à proximité des lieux de vie de la commune pour imaginer la création à la fois de maisons individuelles, pour satisfaire une population avec enfants, mais aussi de petits collectifs qui puissent correspondre à une population de jeunes actifs ne souhaitant pas s'encombrer de l'entretien d'un jardin ou de personnes

âgées souhaitant un logement plus petit, à proximité des commodités.

Mais attention, nous n'en sommes qu'aux



hypothèses et rien n'est gravé dans le marbre ! Si nous reprenons l'exemple précédent, ce n'est pas parce que 6 maisons individuelles sont dessinées au sud de la parcelle et que 8 logements collectifs sont envisagés qu'au final, ce sera exactement ce qui se fera, selon le dessin réalisé et dans l'année A+1 ! Entre le scénario et le résultat final, il reste encore beaucoup d'étapes à franchir !

Ce qu'il faut retenir, c'est l'idée générale du scénario : cette friche représente une opportunité foncière dont il serait dommage de ne pas tenir compte pour répondre à la fois à l'obligation de densité imposée par la loi et à la pénurie de logements à laquelle doit faire

face la commune pour répondre au besoin de sa population vieillissante et attirer des jeunes et des familles....

On pourrait comparer les scénarios proposés à des premières esquisses de peintres : ils vont s'affiner, se préciser, être retravaillés et pour le projet « Berric horizon 2032 » nous comptons sur vous tous pour y contribuer car votre avis nous intéresse, ce projet est l'affaire de tous !

Vous souhaitez découvrir les scénarii que le bureau d'études propose pour Berric ?

Vous voulez, en discuter, en débattre, apporter votre pierre à l'édifice ?

Une réunion publique ouverte à tous et des ateliers auront lieu prochainement.

Nous vous tiendrons informés mais vous pouvez également vous inscrire grâce au bulletin joint pour un rappel systématique de notre part.



Un cimetière plus vert

Vous l'avez sans doute remarqué, le cimetière change peu à peu de look, confié aux mains expertes de nos services techniques !

C'est une volonté communale pour embellir ce lieu de mémoire et de recueillement, faciliter l'entretien par les services techniques, préserver la qualité de notre environnement et la biodiversité.



Agriculture

Zoom sur les jeunes agriculteurs de la commune

De la terre à nos assiettes

Après Héloïse, Julien et Fabrice, nous sommes allés à la rencontre de Thomas, jeune agriculteur à Trémohar

Thomas, pour quelles raisons as-tu décidé de t'installer ?

J'ai toujours voulu faire ce métier, c'est une passion ! J'ai « baigné » dans le milieu agricole car mon père était agriculteur et tout jeune, je venais déjà l'aider.

Quel est ton parcours ?

J'ai suivi un bac pro CGEA (Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles) à la MFR de Questembert après le collège. Puis, j'ai travaillé comme salarié dans une exploitation à Noyal-Muzillac pendant 6 ans avant de remplacer mon père, parti en retraite au 1^{er} janvier 2020.

Prénom : **Thomas**
Nom : **Evain**
Age : **27 ans**
Type d'agriculture :
vaches laitières en
agriculture raisonnée
Lieu : **GAEC de**
Trémohar (en direction
du Gorrvello)

Agriculture

Travailles-tu en solo ?

Non, nous sommes trois associés dans le GAEC : mon frère : Gildas, Patrice Guiguan, et moi-même. Je suis le dernier arrivé et le plus jeune. Nous avons également un apprenti à l'année. Pour les semis et les récoltes, nous pouvons aussi compter sur les copains et l'entraide entre agriculteurs.



De gauche à droite : Gildas Evain, Thomas Evain, Patrice Guiguan

Peux-tu nous décrire ton exploitation ?

Nous avons 180 vaches laitières « Prim Holstein ». Nous avons la possibilité de produire jusqu'à 1,7 million de l/an. Le lait est récupéré par la coopérative agricole Agrial et servira en grande partie à la fabrication de mozzarella dans une usine filiale située à Herbignac.

Nous avons aussi 200 ha de terres : 70ha pour la production de maïs (pour ensilage), 35ha de légumes (haricots, épinards, carottes) qui partent chez D'Aucy, 35 ha de blé et triticales (vente du grain à Eureden et paille). Le reste est en prairie.

Depuis novembre 2020, nous avons installé des robots de traite : cela nous dégage du temps pour d'autres tâches, car la traite prenait auparavant 5h/jour et tous les jours. Nous bénéficions aussi d'une meilleure qualité de vie car désormais, nous assurons les astreintes seulement le week-end (1we/3 chacun) et réussissons à prendre 4 semaines de vacances par an, c'est aussi l'un des avantages de s'être constitués en GAEC. Le seul bémol est que le robot est relié à notre téléphone portable : on ne décroche jamais complètement !

Quelle est ta journée type ?

J'arrive sur l'exploitation à 6h30. Je commence par vérifier si toutes les vaches sont passées au robot de traite et y envoie les retardataires. Ensuite, c'est le nettoyage des logettes (couchettes avec matelas) des vaches dans lesquelles nous mettons de la farine de paille pour améliorer le confort des animaux.

Je passe ensuite à l'alimentation du bétail en commençant par les veaux, puis les vaches, génisses et les tarées.

À 8h30, c'est la pause-café : c'est l'occasion de discuter entre nous et de nous répartir le travail pour la journée.

De 9h à 16h le travail évolue au gré des saisons : foin, céréales, semis, entretien des clôtures, du matériel...

de 16h à 18h30, retour aux bêtes comme le matin.

Qu'est-ce que tu aimes dans ce métier ?

J'aime le travail au grand air, la liberté qu'il procure et la variété des tâches même si nous avons un peu nos « spécialités » : Gildas s'occupe plus des cultures, Patrice du lait, moi je fais un peu des deux.

As-tu un message à faire passer aux Berricois ?

Notre travail nous oblige à emprunter les routes et à travailler à toute heure, alors s'il vous plaît, soyez compréhensifs et adoptez une attitude courtoise, garante d'un respect mutuel.

Le maillage bocager

Bénéficiez de subventions pour améliorer le patrimoine bocager

Que vous soyez exploitants ou propriétaires agricoles, si vous êtes intéressés par la création de haies bocagères à plat ou sur talus ou si vous souhaitez un accompagnement pour la gestion de votre maillage bocager, prenez contact avec la mairie.

Les projets d'amélioration du patrimoine bocager bénéficient de subventions à hauteur de 100%.

Le paysage bocager présente de nombreux intérêts :

- lutte contre l'érosion des sols
- protection des cultures et du bétail
- refuge pour des auxiliaires bénéfiques aux cultures
- préservation de la qualité de l'eau
- diversité des paysages
- production de bois de chauffage

L'objectif n'est pas de revenir au maillage d'antan mais d'assurer un bocage fonctionnel, dynamique et d'avenir !





**FRANÇOIS
GRIJOL**
Conseiller
Délégué

Le monde du sport et des associations

Le monde du Sport et le monde Associatif ont enfin pu reprendre leur marche en avant.

Ce ne sont pas moins de 38 associations qui œuvrent sur la commune au service de la population berricoise mais aussi des environs.

Nombreux parmi les berricois en sont membres et participent au dynamisme de notre commune.

La richesse des activités proposées permet à chacun, selon ses envies, de pratiquer une activité sportive ou culturelle, ou d'échange tout simplement.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette vitalité et il est du devoir de la commune d'accompagner les Associations au mieux dans leurs activités et leur fonctionnement. Ainsi les installations sportives et communales font régulièrement l'objet de travaux d'entretien et d'amélioration. Les agents des Services Techniques sont aux petits soins pour cela.

Depuis peu, les vestiaires du Stade du Verger sont accessibles.

La Salle de réunion à côté de la Mairie a été entièrement refaite et permet aux Associations de se réunir facilement.

Rappelons que le Boulodrome est accessible aux familles sur Réservation le dimanche.

Dans le cadre du Projet d'Aménagement Berric Horizon 2032, l'année 2022 permettra également de poursuivre la réflexion autour de l'aménagement du Stade du Verger. La Municipalité invite d'ailleurs les associations et les berricois à faire part de leurs propositions.

Budget participatif

La commune va mettre en place un appel à projet ouvert aux associations et aux particuliers. Une enveloppe de 3 000 € sera réservée à cet effet.

C'est donc un appel à une participation citoyenne qui permettra aux berricois volontaires de s'investir pour leur commune.

Pour être éligibles, les projets devront répondre à certaines conditions : Être d'intérêt général et collectif. Les actions devront bénéficier à un groupe assez large d'habitants et être réalisées sur l'année en cours ou la suivante. Être générateur de lien social et contribuer au vivre ensemble. Être localisé sur le territoire de la commune

de BERRIC. Être porté par une personne référente identifiée.

Si le projet est porté par une association, celui-ci ne doit pas faire partie de ses activités habituelles.

Pour cette première édition, sont attendus des projets sur un thème :

- Culturel - Artistique - Patrimonial - Lien social - Environnemental-sportif

Pour participer, il faudra remplir les conditions suivantes : Être habitant de BERRIC, être âgé d'au moins 12 ans, être un particulier, ou organisé en collectif ou en association.

- Lancement de l'opération : 15 janvier
- dépôt du dossier : pour le 15 avril
- vérification de la faisabilité par les Services de la Commune : 30 avril
- Présélection par Commission mixte (3 dossiers) et Communication auprès de la population : le 15 mai
- Vote par la population : du 16 mai au 31 mai puis annonce du projet lauréat
- Réalisation : à partir du 15 juin

EVENEMENTIEL

Le Feu d'artifice du 13 juillet a montré combien nous avons besoin de nous retrouver pour partager des moments simples. Ce fut une très belle soirée où le public s'est déplacé très nombreux. La piste de danse était bien garnie et toutes les générations s'y retrouvaient. Le Plan d'eau fournissait un cadre idéal pour le tir du Feu.

Bien entendu, cette opération sera reconduite le 13 juillet 2022.

Le 2 octobre, une soixantaine de nouveaux arrivants ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour un moment d'échange et de convivialité. Après une présentation de la commune par M. Le Maire, chacun a pu poser des questions avant de se retrouver pour le verre de l'Amitié.

Noël a été l'occasion de découvrir les nouvelles décorations lumineuses acquises par la commune. De même de nouveaux décors en matériaux recyclés ont été réalisés par les Services Techniques, rendant ce

moment des Fêtes un peu plus magique encore.

La Fête de la Musique se tiendra dans le bourg de Berric le Vendredi 24 juin. La circulation sera déviée pour permettre aux musiciens de jouer dans différents endroits et au public de déambuler dans le bourg en toute sécurité. L'organisation de cette soirée se fait avec la participation de la commune de Lauzach.

Les scènes pourront être ouvertes à tous les talents musicaux volontaires.



**DELPHINE
BRÛLÉ**
Conseillère
Déléguée

Effectifs des écoles

L'école La Lune Verte accueille 121 élèves répartis dans 5 classes.

L'école Saint-Thuriau quant à elle accueille 111 élèves répartis dans 5 classes.

Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Un CMJ a été créé en 2020 afin de recueillir les idées et de mettre en place les projets des collégiens domiciliés sur Berric. Le CMJ accueillerait volontiers de nouveaux membres.

Conseil municipal des enfants (CME)

L'élection du conseil municipal des enfants a eu lieu mardi 5 octobre 2021 à la mairie.

Les candidats à l'élection organisée pour les classes de CM1 et CM2 des deux écoles, ont mené leur campagne en exposant leurs projets à leurs camarades notamment en réalisant des affiches.

Les électeurs (CM1 et CM2) ont participé au déroulement des élections, sous les conseils de Rémi JESTIN, directeur général des services, Delphine BRÛLÉ, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse, et des enseignantes, Sabrina HEDAN pour l'école publique et Victoire DENIGOT pour l'école privée.

Chaque classe a tenu son bureau de vote : l'assesseur tamponnait la carte d'électeur, le président annonçait les résultats tandis que le secrétaire rédigeait le procès-verbal.

A l'issue du scrutin, deux garçons et deux filles de chaque école ont été élus :

Pour l'école publique

- Maëleen LE ROUX et Maël CLAUSS pour les CM1 ;
- Maëleen CRUSSON et Maxence THEBAUD pour les CM2.



Ecole publique

Pour l'école privée

- Zoé LE BOURSICAULT et Gabriel GESLIN pour les CM1 ;
- Lily LE CADRE et Alexis BARGONE pour les CM2.



Ecole privée

World Clean Up Day

Près de 50 personnes ont participé à la 2ème édition du World Clean Up Day organisé par la commune à l'initiative du CME.

Des groupes ont été constitués pour participer au nettoyage de la commune sur trois secteurs : l'étang, les bâtiments communaux et le skatepark.

La commune reste propre grâce à l'intervention des services communaux.

Peu de déchets ont été ramassés près de l'étang grâce à l'intervention des bénévoles des Amis de l'Etang.

Les mégots de cigarettes sont encore très nombreux : 1,7 kg ont été ramassés soit plus de 3 000 mégots !



Accueil jeunes

L'Accueil Jeunes est destiné aux jeunes âgés de 14 à 17 ans. Mis en place et animé par Questembert Communauté, il est présent chaque vendredi de 17h à 19h dans la salle située au-dessus de l'agence postale. Il vise à mettre en place des animations éducatives en direction des jeunes. Cet espace est un lieu convivial où les jeunes peuvent venir discuter mais aussi pratiquer des activités diverses et variées. Ce lieu donne aussi la possibilité aux jeunes d'élaborer des projets individuels ou collectifs et d'accéder à l'information jeunesse.

Extrait du registre des délibérations

Séance du 28 Juin 2021

SIAEP de Questembert: compétences eau potable, assainissement collectif des eaux usées, assainissement non collectif

Depuis le 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2022, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération est l'autorité déléguée au titre des compétences eau, assainissement collectif et assainissement non collectif des communes de Berric, Lauzach et La Vraie-Croix. La Commune ne dispose pas de moyens suffisants (moyens humains, expertise en interne) afin d'être en capacité d'exercer elle-même ces trois compétences à compter du 1er janvier 2023, et notamment de mener les procédures de passation des délégations des services publics d'eau et d'assainissement,

Le SIAEP de la Région de Questembert a la volonté de recourir à une procédure de concession (délégation de service public) pour la gestion des services d'eau et d'assainissement des communes membres à compter du 1er janvier 2023.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter prochainement le SIAEP QUESTEMBERT pour lui confier, en cas de recours à un mode de gestion concédée, la mission de préparer et de réaliser la procédure de passation des futurs contrats de concession pour l'exploitation déléguée des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif sur le territoire communal, contrats dont l'exécution démarrerait au 1er janvier 2023.

Pour ce faire, le SIAEP Questembert n'étant à ce jour pas compétent pour intervenir sur le territoire de BERRIC, le Conseil municipal émet un favorable de principe au projet d'adhérer au SIAEP de Questembert et de lui transférer les compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif à l'automne 2022.

Conseil municipal: élection d'une 4e adjointe

Suite à l'arrêté de retrait de délégation à la 4e adjointe et à sa démission du poste d'adjointe, le Conseil municipal décide de procéder à la désignation d'une nouvelle adjointe au scrutin secret à la majorité absolue.

Suite à ce vote, Madame Stéphanie LEMOINE est désignée en qualité de 4e adjointe au Maire.

Conseil municipal: mises à jour des tableaux

Le Conseil municipal décide de valider le tableau des indemnités suite à l'élection de Stéphanie LEMOINE en tant qu'adjointe (en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable) et à la nomination par arrêté de Delphine BRULÉ (conseillère déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse).

De plus, le Conseil municipal décide de mettre à jour le tableau du Conseil municipal ainsi que le tableau des commissions et des syndicats / autres représentations

Eclairage public: nouvelle programmation

L'éclairage public représente environ 50% de sa consommation électrique dans une petite collectivité et est source de pollution lumineuse.

Le Conseil municipal décide de valider la nouvelle programmation de l'éclairage public en vue de limiter les coûts de consommation électrique et la pollution lumineuse.

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil municipal décide limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à hauteur de 50% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

GrDF: Redevance d'occupation du domaine public 2021

Le Conseil municipal décide fixer le montant de la RODP 2021 à 435€.

Personnel communal: avancement de grade - promotions internes

L'adjointe aux ressources humaines informe le Conseil municipal que le Centre de Gestion a arrêté la liste d'aptitude des promotions internes.

Le Conseil municipal décide de créer le poste permanent à temps complet d'attaché et deux postes permanents à temps complet

d'agent de maîtrise à compter du 1er juillet 2021 et de valider la mise à jour du tableau des effectifs.

Création de sentiers de randonnée: mise à jour du plan de financement

Le Conseil municipal a délibéré le 19 janvier 2021 afin de valider le programme de travaux en vue de la création de sentiers de randonnée.

Le Conseil municipal décide de valider la mise à jour du plan de financement.

Cession d'une partie de chemin communal

Le Conseil municipal décide de céder une partie du chemin communal empierré au lieu-dit Moulin du Guérezec et de déclasser de la voirie communale cette portion.

Acquisition de deux emprises partielles de parcelles

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de l'acquisition des emprises de parcelles situées au lieu-dit Kéran pour développer les chemins de randonnée.

Chemins de randonnée: comité consultatif

Le Conseil municipal décide de créer un comité consultatif, dont le Président sera Monsieur le Maire et l'élus Référent Gilles LE PIRONNEC pour les chemins de randonnée en vue de travailler sur les itinéraires, l'entretien et le fléchage des sentiers de randonnée.

Petit marché: conditions de l'occupation du domaine public

Le Conseil municipal décide de valider les conditions d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants du petit marché organisé chaque vendredi de 16h30 à 19h30.

Projet de service civique

Le Conseil municipal décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 1er septembre 2021 en vue de relancer les activités sportives en faveur des jeunes et de permettre aux écoles de mettre en place des activités sportives et des activités de médiation.

Ecoles: plan de relance - socle numérique

Suite à la délibération du Conseil municipal du 16 février 2021, l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles a été retenu.

Le Conseil municipal décide de valider le programme d'investissement et le plan de financement du socle numérique des deux écoles.

Séance du 7 Septembre 2021

Plan Climat Air Energie Territorial - Présentation par Carole Molères et Boris Lemaire

Monsieur le Maire rappelle que Questembert Communauté a lancé l'élaboration du document par délibération du 26 juin 2017 pour :

- établir le profil Climat, Air, Énergie du territoire pour identifier les enjeux,
- définir la stratégie du territoire en termes d'atténuation et d'adaptation,
- déterminer les actions opérationnelles pour atteindre les objectifs stratégiques.

Les axes stratégiques ont été définis.

Les citoyens ont été consultés sur le sujet de la transition écologique et énergétique.

Ils ont été invités à se rendre sur la plateforme numérique Dites Nous Tout, pour répondre à un questionnaire qui permettra d'adapter les actions pré-définies dans le Plan Climat.

Ils ont également pu faire des propositions d'actions grâce à l'outil « Boîte à idées ».

Après la consultation des différents conseils municipaux, une consultation numérique des habitants sera lancée. Questembert Communauté a prévu d'adopter définitivement le Plan Climat à la fin de l'année 2021 et de mettre en œuvre ses actions sur 6 années.

Carole Molères, chargée de mission, et Boris Lemaire, Vice-président de Questembert Communauté, ont présenté le Plan Climat et échangé avec les Conseillers municipaux.

Parc Naturel Régional: commune associée - convention

En attendant le classement de la commune en Parc, approuvé en Conseil municipal en date du 20 avril 2021 et en Comité syndical du PNRGM du 17 mai 2021, l'adjointe à l'urbanisme explique qu'il est possible d'envisager l'entrée de la commune au Parc en tant que « commune associée » via un conventionnement avec le Parc.

Cela permettrait à la commune, dès signature de la convention par les deux parties, et dans l'attente de son classement qui peut prendre une année, de bénéficier de la quasi-totalité des actions, assistance, ingénierie, programmes, outils du Parc (projet de convention en annexe).

Cela nécessite une demande de la commune pour obtenir ce statut au sein du Syndicat mixte du Parc en attendant le décret de classement.

Elle rappelle que la commune a déjà approuvé la charte du Parc, ce qui était la condition sine qua non.

La participation financière annuelle au Parc d'une commune associée est de 80 % de celle d'une commune classée (base de 1,30 € par habitant DGF de la commune) soit 1,04 € par habitant DGF de la commune.

Ensuite, une délibération du Syndicat mixte du Parc, modifiant les statuts du Syndicat mixte, sera nécessaire pour confirmer l'intégration de la commune.

Le Conseil municipal décide d'approuver la convention présentée et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires en vue de l'entrée de la commune au Parc en tant que « commune associée ».

Séance du 12 Octobre 2021

SIAEP de Questembert: adhésion et transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif à compter du 1er septembre 2022.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au SIAEP de la Région Questembert et de lui transférer les compétences eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif, à compter du 1er septembre 2022.

Voirie: demande de subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal décide de solliciter, auprès du Département, une subvention de 50 000€ pour financer des travaux de voirie Impasse de l'Aubépine et Rue du Puits.

Transformation numérique des territoires: demande de subvention

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention aussi élevée que possible pour la mise en place d'un portail Familles (notamment pour la gestion des inscriptions et de la facturation du restaurant scolaire, de la garderie) au titre du plan de relance Transformation Numérique des collectivités territoriales.

Subventions aux associations

Suite à la commission finances du 11 octobre 2021, l'adjointe aux finances présente les propositions quant à l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2021.

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association ACCA

(Association Communale de Chasse) : 460€

Lutte contre les ragondins : 480€

ASBL

(Association Sportive Berric Lauzach) : 1000€

Club informatique : 250€

Club Les Jonquilles : 540€

EBBL (Elan Basket Berric Lauzach) : 1200€

FNACA : 120€

Gym volontaire : 560€

Les Amis de l'Etang : 940€

Berric Pétanque : 450€

Tricycle : 90€

Berric Magik Skol : 100€

TMH

(Trésors Musicaux et Historiques) : 300€

Les Amis de la Boule bretonne : 100€

Personnel communal: participation et prime du Comité des Œuvres Sociales Intercommunales

Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la prime 2021 et d'accorder une subvention au Comité d'Œuvres Sociales Intercommunal.

Voirie: adhésion à un groupement de commandes achats groupés

Le Conseil municipal décide d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2022, pour la passation :

- D'un marché de travaux d'entretien de voirie,
- D'un marché de fourniture de panneaux de police,
- D'un marché de travaux de curage de fossés,
- D'un marché de point à temps automatique (PATA).

Lotissement des Jardins de Kerfranc: convention d'intégration de la voirie

L'adjointe à l'urbanisme présente la convention relative à l'intégration de la voirie des abords du Lotissement des Jardins de Kerfranc dans le domaine public communal.

Cette convention a pour objet de prévoir les conditions de transfert à la commune, à titre gratuit, de la voirie, de ses abords et des équipements situés dans le lotissement. Il est entendu que, si l'Association Syndicale Libre devait être dissoute, l'exécution de la convention serait transférée d'office à l'ensemble des propriétaires des lots constituant le lotissement concerné.

Le Conseil municipal décide de valider la convention relative à l'intégration de la voirie des abords du Lotissement des Jardins de Kerfranc dans le domaine public communal.

Questembert Communauté: rapport d'activités 2020

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport d'activités 2020 de Questembert Communauté.

Questembert Communauté: rapport d'activités du service déchets

Le Conseil municipal décide de prendre acte et d'approuver le rapport d'activités 2020 du service déchets de Questembert Communauté.

Séance du 16 Novembre 2021

Conseil municipal: mise à jour du tableau des commissions et représentations

Le Conseil municipal décide de mettre à jour le tableau des commissions et des syndicats / autres représentations.

Culture: tarifs du spectacle du 20 novembre 2021

Une soirée "100% Humour" est prévue à la salle culturelle le 20 novembre 2021 à 20h30.

Deux spectacles sont proposés : Mme Piou "Un point c'est two" et Mlle Redge "Ma scène".

Le Conseil municipal décide de valider les tarifs suivants :

- 15€ sur place ;
- 12€ en prévente (en mairie) ;
- 6€ tarif réduit (personnes mineures, étudiants, demandeurs d'emploi).

Fibre optique: adressage

L'adjoint aux Technologies – Génie civil effectue un point sur le déploiement et le raccordement en fibre optique sur Berric.

Le Conseil municipal décide de valider l'adressage des bâtiments à raccorder afin de le faire remonter au Service National des Adresses.

Voirie: demande de subventions

Le Conseil municipal décide de solliciter, auprès du Département, une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale, à hauteur de 20% du montant des travaux HT, pour les travaux de voirie Impasse de l'Aubépine et Rue du Puits.

Personnel communal: organisation au 1er janvier 2022

Le Conseil municipal décide de valider l'organisation du personnel et le tableau des effectifs au 1er janvier 2022.

La mairie sera ouverte au public le jeudi après-midi.

SAUR: renouvellement de la convention des appareils de défense contre l'incendie

La convention avec la SAUR pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie se termine le 31 décembre 2021.

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention avec la SAUR pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Atlas de la Biodiversité Communale: convention financière

Le Conseil municipal décide de valider la convention financière dans le cadre de l'exécution de prestations extérieures pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a lancé un nouvel appel à projet pour permettre à des communes de bénéficier d'un soutien financier afin de lancer une démarche d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) sur leur territoire.

Dans le cadre de cet appel à projet, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a déposé un projet pour accompagner 6 communes volontaires de son territoire : l'Île d'Arz ; l'Île Aux Moines ; La Trinité Surzur ; Berric ; Crach et Larmor Baden.

Le projet ayant été sélectionné, un chargé de mission responsable de l'animation du projet a été recruté.

La convention a pour objet de définir les modalités de partenariat entre la commune et le Parc dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

À cet effet, elle fixe le cadre général des engagements de chaque partie.

La participation financière de la commune s'élève à 6 000€ (2000€ à régler en 2021, 2022 et 2023).

Séance du 25 Novembre 2021

Berric Horizon 2032 : schéma de référence pour le développement du bourg - esquisses

Laurent EGASSE (Horizons paysage) et Nicolas DEMATTEO (Trémani) ont présenté les esquisses du schéma de référence pour le développement du bourg au Conseil municipal.

Deux hypothèses ont été détaillées.

Plusieurs points / secteurs ont été abordés :

- les parcours doux / stationnements
- la Place de l'Eglise
- la Place de la Poste
- le site du Verger
- la création d'un village de bourg
- la Rue Guillaume de Berric (près de l'école privée)
- les entrées du bourg

Suite à cette présentation, le Conseil municipal a été reparti en trois groupes afin de travailler sur les différentes thématiques proposées par MM. EGASSE et DEMATTEO.

Les remarques, réflexions, propositions émanant du Conseil municipal ont été prises en compte par MM. EGASSE et DEMATTEO qui les utiliseront en vue d'élaborer le document définitif des esquisses.

Médiathèque

Les enfants du Centre de loisirs ont retrouvé avec plaisir les locaux de la médiathèque

En partenariat avec l'animatrice Kelly du réseau des médiathèques, ils ont pu découvrir des ateliers à partir de la malle numérique.

Notamment, la découpeuse numérique : les enfants ont réalisé le 06 Août un « Herbiar sur les feuilles d'arbres » et ont également le 29 octobre, réalisé chacun leur lanterne Halloween.

Et ils ont aussi participé à une « Lecture en Réalité Augmentée » sur les différents oiseaux de notre pays.



Feuilles d'herbiers d'enfants



La Découpeuse numérique

Participation des 2 écoles au « Prix des Incorruptibles »

Chaque niveau de classe de la maternelle au CM2, a donc reçu un lot de 5-6 livres offerts par la médiathèque.

Bonnes lectures à tous les élèves qui doivent voter pour leur livre préféré, avant la proclamation du palmarès national, début juin !

Horaires d'ouverture:

. Mardi de 16h00 à 18h30 . Mercredi de 14h30 à 18h30
. Vendredi de 16h00 à 18h30 . Samedi de 10h00 à 12h30
Tél. 02 97 67 09 06 - Email : mediatheque.berric@wanadoo.fr
Site : www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Prix Littéraire Cézam

Y participer, c'est partir à la découverte de 10 romans récents et élire son titre préféré ;

La lauréate 2021 est Tiffany McDaniel pour son roman « Betty ».

C'est l'histoire d'une petite indienne, nommée Betty Carpenter, née dans une baignoire, sixième de huit enfants.

Sa famille vit en marge de la société car, si sa mère est blanche, son père est cherokee. Elle raconte les mystères de l'enfance et la perte de l'innocence.

A travers la voix de sa jeune narratrice, Tiffany McDaniel chante le pouvoir réparateur des mots et donne naissance à une héroïne universelle.



Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

À l'occasion de cette semaine, le sysem proposait une animation « Mes produits Ménagers Naturels » le samedi 27 novembre à la médiathèque. Lors de cet atelier, nous avons réalisé 3 recettes naturelles : lessive, pastilles wc, liquide vaisselle, ainsi qu'une petite éponge Tawashi (Petite éponge lavable d'origine japonaise).

Proclamation des Résultats du « Concours de Nouvelles » au Salon du Livre du 17 Octobre

25 nouvelles ont été reçues dans le cadre du 3e concours.

Le palmarès pour 2021 est le suivant :

- La Longère de Pierre Pirotton : 1er prix
- Je sais une chapelle au fond d'un vallon de Didier le Beller : prix du jury
- Armel Kerfranc de Alain Corre : prix de la médiathèque

La remise des prix a eu lieu à la salle culturelle lors du salon du livre le 17 octobre 2021. Vous retrouverez ces nouvelles à télécharger

Sur le site de la commune : <https://www.berric.fr/palmares-du-concours-de-nouvelles-2021/>

Sur le portail de la médiathèque : www.mediatheques.questembert-communaute.fr



De gauche à droite : Alain Corre (Prix de la Médiathèque), Daniel Scourzic (membre du jury), Didier Le Beller (Prix du jury) Marie-Paule Pichon (responsable de la médiathèque) et Francine Desban (membre du jury)

Marie-Paule et ses bénévoles
vous souhaitent une « Belle et Heureuse Année 2022 ».

Rendez-Vous à Venir

Atelier Conte



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

#atelier #conte

L'art du conteur

Collectif Les Corbeaux Dynamite

Samedi 26 mars à 10h et 14h - Médiathèque de Berric

Enfants, adultes ou parents-enfants, aucun prérequis n'est demandé alors osez vous initier à l'art du conteur avec **Noémie Truffaut**, conteuse professionnelle.

Apprenez à faire vivre un personnage ou un objet avec votre regard, apprenez à raconter avec votre corps autant qu'avec votre voix, apprenez à utiliser l'espace, en intérieur comme en extérieur, pour raconter et.... l'inspiration vous vient ! ■

Durée : 2 séances de 2h (matin et après-midi)

Public familial dès 6 ans

Gratuit

Inscription obligatoire à partir du 23 février :

Médiathèque de Berric
02 97 67 09 06
mediatheque.berric@wanadoo.fr

www.lescorbeauxdynamite.fr

Intervenante : Noémie Truffaut (conteuse)

Etat Civil

Naissances fin 2020-2021

MASSON GELLÉ Kamélia	08/11/2020
BURBAN Gabin	03/12/2020
COSTE Arthur	14/12/2020
MORICE Léo	24/12/2020
PETRAZOLLER Maloé, Laëticia	02/01/2021
DANIEL Matthew, Antony, Pascal	07/01/2021
GUILLOUX Léna	29/01/2021
RAULT Olivia Angèle Elodie	08/03/2021
RICHARD Evan	18/03/2021
LE NEZET Télió, Emeric, Nathan	20/03/2021
MAHE Evan Antoine Michel	05/04/2021
LORAND Malo Steeve Bruno	09/04/2021
BLINO Lindsay	15/04/2021
ALMOKDAD Lilia	25/05/2021
CROS Sianna Christine	23/06/2021
BIAN Lilou Charlotte Rose	03/07/2021
TOUBLANT Adrienne	05/07/2021
PINON Thaïs Claire Agnès	08/07/2021
FORTIER Swann, Anghjula	15/07/2021
BEZROUKAVNIKOF Aaron, Yves, Bruno	16/07/2021
CADORET Marius Soan	28/07/2021
ROSNER Lilou Mylène Véronique	04/08/2021
JEAUNEAU Nevena Colette	10/08/2021
DORSO Lyam Steven Timéo	13/09/2021
HEMMERTER Margaux Colette	15/09/2021
GHINI ROUSSEAU Soren Alain Didier	28/10/2021
OROS Tiyah Nelly Valérie	31/10/2021
LE LUEL Loëzia Soléane	06/11/2021
KÉRIGNARD Nolan	12/11/2021

Mariages 2021

CHUNG Frédéric et ALLANET Jade	29/05/2021
OUISE Steven et DENIEL Wendy	17/07/2021
LE BOULAIRE Stéphanie et VAILLANT Vincent	17/07/2021
ROBERT Mathieu et MEYER Lenaïg	07/08/2021
FONTAINE Didier et DELAHAIE Gaëlle	21/08/2021
MAHE Yann et LE DIRACH Estelle	04/09/2021
LAVERGNE Aurélien et MAHUAS Mazarine	11/09/2021
RAYNAUD Michel et LEMAÎTRE Patricia	25/09/2021
MADDI Jérémy et LE SCIELLOUR Tiffany	30/10/2021

PACS 2021 9 PACS ont été contractés durant l'année 2021

Décès fin 2020-2021

LE GUENNAN veuve LE REGENT Monique	08/08/2021
DÉROUET Guy Christian Jacques	04/09/2021
VALLEE Robert	12/11/2021
GENDEK André Jacques Michel	14/11/2021

Transcriptions de décès fin 2020-2021 (personnes domiciliées à Berric et décédées hors de la commune)

DANIELO épouse LE BOT Gisèle	31/07/2020
LE BRIZAUT Edouard Marie Claude Félix	26/02/2021
LE GLUDIC Bernard, Jean, Marie	08/03/2021
FRANCHITTI épouse CHABOT Annie Bernadette	11/04/2021
FERRÉ veuve JOSSE Odette Marie Germaine	16/04/2021
CHABOT Claude Michel	25/04/2021
LE BOT Paul	16/05/2021
LE NESTOUR veuve ZERBINI Evelyne Agnès	29/05/2021

École privée Saint-Thuriau

L'équipe éducative

TPSPS : Isabelle LEVRAUD et Maryline LE ROY + Manon JOUANNIC (ASEM)

MS/GS : Margaux EHANNO + Marion ULLIAC (ASEM)

CP : Jérémie BRIEUX et Véronique LE FALHER

CE1/CE2 : Violaine LE GREVES

CM1/CM2 : Victoire DENIGOT et Stéphanie NAEL.

La direction est assurée par Mme DENIGOT Victoire.

Viviane PARAGE, poste d'adaptation, permet de venir en aide aux enfants qui ont des difficultés.

Bureau de direction

Il est possible, dès à présent, de prendre rendez-vous avec la cheffe d'établissement afin d'inscrire votre enfant pour l'année 2022-2023. Merci de vous munir du livret de familles et du carnet de santé de votre enfant. Inscription possible dès l'âge de 2 ans.

contact : par téléphone au 02 97 67 00 73 ou par mail : eco56.stth.berric@enseignement-catholique.bzh

PROJET « 1, 2, 3 Plant'haie » en lien avec la DDEC.

L'école s'est inscrite au projet « 1,2,3 plant'haie ». étude de la biodiversité et plantation de haies dans la prairie de l'école. Création d'un jardin pédagogique.

Voyage scolaire:

Tous les trois ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont l'occasion de faire un voyage scolaire.

Cette année, en juin, les élèves se rendront en Auvergne découvrir Vulcania, le Puy de Sancy. Ils iront visiter le musée de la Toinette et de la Grange de Julien à Murat Le Quaire ...

Langues

- initiation à l'allemand par un professeur du Collège St Joseph de Questembert
- anglais assuré dès la petite section.

Citoyenneté (Vivre ensemble)

À l'école Saint Thuriau, la tradition veut que les grands s'occupent des petits. (lecture d'histoires, aides ponctuelles, ...) Cela développe l'esprit de coopération et d'entraide.

- initiation aux gestes de premiers secours pour les cm.

Activités culturelles

- poursuite des échanges avec la bibliothèque (lecture d'histoires par Marie Paule PICHON).
- Participation au prix des incorruptibles
- spectacle de Noël
- actions de solidarité
- une école qui trie et qui sensibilise les enfants au tri : récupération de cartouches, bouchons, papier, ...
- piscine
- exploitation du matériel UGSEL : motricité, jeux bretons, kin ball, ...
- initiation au hand ball
- rencontres sportives

Toute l'équipe éducative et les associations de l'école Saint Thuriau vous souhaitent d'agréables Fêtes de fin d'année et une Très bonne année 2022 !

Personnel de l'école:

Véronique SALAUN et Emilie AUFRAY, AESH

Manon JOUANNIC et Marion ULLIAC, ASEM, garderie et entretien des locaux.



Prix des incorruptibles



Lecture d'histoire



Cinéma



Cm1 Cm2

Chez les élèves de CE1-CE2...

Au mois de septembre, devant l'église de la commune, les élèves ont assisté à l'arrivée de la cloche de Berric restaurée dernièrement.

La classe est aussi allée à la bibliothèque (inscription au Prix des Incorruptibles), au cinéma (3 séances dans l'année) et prochainement à la piscine (décembre 2020 à février 2021).

Chaque mardi, Anne et Solange viennent animer un temps de catéchèse : chants, prières, découverte des Saints, visite de l'église... Un moment privilégié que chacun apprécie.

Les CE1-CE2 ont aussi accueilli Fanny, une professionnelle de la santé qui échange avec les élèves sur l'alimentation, le sommeil ou encore l'activité physique. Des interventions qui permettent de se questionner sur notre hygiène de vie.

En classe, les émotions seront travaillées jusqu'au mois de juin à travers le langage, la lecture, l'écriture, l'art et la musique.

D'autres événements viendront ponctuer l'année scolaire : le salon des arts, le spectacle de Noël, le projet jardin « Plant'Haie », le voyage en Auvergne pour les CE2, la kermesse...



Feuilles d'herbiers d'enfants



Feuilles d'herbiers d'enfants



Feuilles d'herbiers d'enfants



Feuilles d'herbiers d'enfants



Feuilles d'herbiers d'enfants



La prairie

École La Lune Verte

L'école la lune verte a fait sa rentrée avec 120 élèves répartis dans 5 classes :

Classe 1 : TPS PS MS avec Muriel Defiolle

Classe 2 : GS CP avec Estelle Le Priol

Classe 3 : CE1 avec Estelle Vigouroux

Classe 4 : CE2-CM1 avec Magali Brient et Stéphanie Vaillant
(jour de décharge direction : le jeudi)

Classe 5 : CM1-CM2 avec Sabrina Hedan

- la direction d'école est assurée par Magali Brient.

Le projet fédérateur de l'année: LA FAUNE ET LA FLORE

Dans le cadre du projet d'école, chaque cycle développera un axe.

Cycle 1 : projet autour du jardin

Cycle 2 : projet autour de l'art urbain

Cycle 3 : projet autour de la programmation de robots

Nouvelles technologies

L'école a été équipée de tablettes numériques.

Arts et culture

- Participation au prix des incorruptibles
- Salon d'art de Berric en décembre.
- Les élèves de Grande Section et CP sont allés admirer les œuvres d'artistes graffeurs à Vannes.



Visite du Dédale

Ils ont visité les salles du dédale puis sont allés voir différentes œuvres sous et autour des tunnels du Palais des Arts.

La création d'une fresque avec un graffeur professionnel pour égayer le préau de l'école, prolongera cette visite.

- Spectacles culturels à l'Asphodèle et le spectacle de Noël à la salle du verger
- Sorties cinéma
- Parution du journal de l'école tous les trimestres

L'éducation à la citoyenneté et au bien vivre ensemble

- Une sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves de cycle 2 et 3.
- Les gestes de premiers secours seront enseignés aux CM2.
- Un projet sur le développement durable sera organisé par la municipalité.
- Le conseil municipal des enfants se réunit régulièrement pour proposer des projets pour l'école et la commune.

C'est donc une année très riche qui nous attend, avec un programme pédagogique varié, qui renforce l'approfondissement des objectifs déjà engagés sur l'ouverture au monde et à la culture.

Il est possible de prendre rendez-vous dès janvier, pour une éventuelle inscription, par téléphone au 02-97-67-01-75 (le jeudi) ou par mail : la-lune-verte@wanadoo.fr

Une porte ouverte sera organisée courant 2022.

Les langues

- L'apprentissage de l'anglais est assuré à partir du CP.
- Un projet avec le comité de jumelage va se mettre en place.

Classes découvertes



Branféré

Début Octobre les enfants de petite et moyenne sections sont partis en séjour à l'école Nicolas Hulot, à Branféré.

Ces deux jours et une nuit passés ensemble ont permis au groupe classe de se fédérer et aux enfants de mener une expérience d'autonomie en dehors du cercle familial.

En compagnie d'une animatrice ils ont pu étudier les oiseaux et mammifères présents sur le parc et emmagasiner des connaissances à approfondir tout au long de l'année et plein de belles images à se remémorer.



- En mars prochain, les CE2, CM1 et CM2 partiront une semaine à l'île grande dans les côtes d'Armor, pour participer à une classe Sciences et Nature.
- Au programme : ateliers scientifiques à la Cité des Télécoms et activités mer et nature sur le littoral.
- Les élèves de Grande Section et CP sont allés admirer les œuvres d'artistes graffeurs à Vannes.

Ils ont visité les salles du dédale puis sont allés voir différentes œuvres sous et autour des tunnels du Palais des Arts.

- La réalisation d'une fresque avec un graffeur professionnel pour égayer le préau de l'école, prolongera cette visite.

Le sport

- La natation est reconduite pour les élèves de CP CE1 et CE2 à partir de décembre 2021
- Une rencontre sportive dans le cadre de la liaison école-collège sera organisée pour les CM.

- La classe de CP-CE1 participera à 5 séances d'initiation à la pratique de l'équitation sur poney au Printemps 2022

- De plus, les élèves de la maternelle au CM2 ont participé au cross avec l'école autour de l'étang de Berric en octobre dernier. Le soleil était au rendez-vous. Les enfants sont fiers de leur performance. Merci aux spectateurs pour leurs encouragements.

- Participation à la semaine Paralympique fin janvier 2022



Vie associative

ASBL FOOT SÉNIORS ANIMATION

Un début de saison compliqué!

C'est reparti pour cette nouvelle saison, après deux saisons interrompues. Il a fallu relancer la machine, remotiver les joueurs. L'effectif séniors est composé d'une quarantaine de joueurs, réparti en deux équipes évoluant en District 1 et 2.

Les nombreuses blessures et les absences ont compliqué le début de saison, les résultats sont mitigés. L'objectif de cette saison est de maintenir les deux équipes à leur niveau actuel.

Les entraînements ont à nouveau lieu au stade du Verger, la construction des vestiaires étant terminée.

Le club remercie la commune de Berric pour ce superbe équipement !

Equipe loisir/Vétérans

En ce qui concerne l'équipe Loisir, le groupe s'est rajeuni mais l'effectif a besoin de se renforcer. Nous recherchons activement des personnes motivées afin de rallier cette belle équipe. Les entraînements se font en commun avec Questembert, et les matchs se déroulent les dimanches matins sous la bonne ambiance.

A partir de 35 ans (pour les matchs de coupe), plus jeune autorisé en championnat.

L'ASBL recherche des membres actifs dans son bureau



Christian Tessier

L'encadrement des équipes, l'organisation de manifestations, la communication, le sponsoring, l'arbitrage, gestion du site internet, la gestion des besoins en équipements, la gestion des buvettes etc... tant de petites missions qui demandent de l'implication et un bureau étoffé. Le club présente des lacunes dans ce domaine est par conséquent à la recherche de personnes cherchant à s'investir dans le club (dirigeants, membres de bureau...) Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

Guillaume Le Barillec

lebarillec.guillaume@live.fr 07 78 25 21 88

ASBL FOOT JEUNES ANIMATION

Début septembre les jeunes footballeurs (euses) reprenaient enfin le chemin du rectangle vert, les entraînements ainsi que les matchs ont repris leur rythme habituel.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 15h30.

Toujours souriante, Sabrina accueille et gère les U6 U7, une catégorie qui apprend la découverte du football, le respect des règles et du sport collectif.

De 15h30 à 17h Christian Tessier notre jeune retraité expérimenté, apprend à la catégorie U8 U9 la rigueur lors des exercices, ainsi qu'une technique à développer. Davis Fauquant prend la relève le samedi lors des différents matchs.

Aurélien Lecuyer retrouve la catégorie U12 U13, les entraînements se déroulent de 17h30 à 19h, échauffement, technique et phases de jeu sont à l'ordre du jour,

Après 2 saisons compliquées, nous nous devons de redynamiser le club ainsi retrouver un engouement pour un sport qui passionne tant de monde.

Un goûter a été organisé fin octobre sur le thème d'halloween. De nombreux enfants ainsi que leurs parents se sont pris au jeu, des cadeaux ont été distribués aux plus beaux déguisements.

Le 18 décembre, l'équipe encadrante vous a donné rendez-vous au nouveau vestiaire du stade du verger afin de prendre part à la décoration du sapin de Noël. Elle organisait également un concours de gâteau de Noël.

Tout au long de la saison, nous accueillons de nouveaux joueurs.

N'hésitez pas à nous contacter ou participer aux entraînements aux horaires indiqués.

Contact :

AURÉLIEN LECUYER : 06 47 17 12 19

STÉPHANE TRIBALLIER : 06 12 25 17 10

À noter sur votre agenda !

Samedi 26 mars : inauguration des vestiaires du stade du verger, en soirée repas jambon à l'os à la salle du verger.

Le club vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle année 2022.

**Sportivement,
L'équipe encadrante**



ASBL Jeune U6 U7

ACCA

L'Association communale de chasse de BERRIC vous informe que notre activité a repris le 19/09/2021 et ceux jusqu'à fin FEVRIER 2022.

Nous conseillons à tous les promeneurs, sportifs (VTT, course à pied, équitation) de rester vigilant lors des jours de chasses qui ont lieu le dimanche, le jeudi et parfois certains samedis pour les battues aux nuisibles.

Les heures quotidiennes de chasse sont les suivantes :

Du 19 septembre 2021 au 30 octobre 2021 de 8h30 à 19h00

Du 31 octobre 2021 au 28 février 2022 de 9h00 à 17h30

À Partir De 1er novembre 2021 au 28 février 2022 de 15h00 à 17h30, le tir du pigeon ramier à l'affût en poste fixe est autorisé en semaine le lundi, mercredi et samedi.

Dans le Morbihan la chasse est interdite le mardi et vendredi.

Afin que chacun puisse profiter en toute sécurité de la nature nous vous conseillons lors de ses journées de chasse et afin d'éviter tout accident de signaler votre présence auprès des chasseurs par tous les moyens à votre disposition (gilets fluo, grelot etc.).

Lors des battues aux nuisibles des panneaux signalant une chasse en cours sont disposés à l'entrée des chemins ou en bordures des routes merci de les respecter et de rester vigilant de ralentir votre véhicule afin d'éviter une collision avec du gibier poussé lors de la traque (sanglier, chevreuil) ou un chien en action de chasse.

Tous les chasseurs vous remercient pour votre compréhension.

Le secrétaire
Christian LE BOT

ASSO BRETONNE DES AMIS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

Le chemin de Saint Jacques de Compostelle au départ de Bretagne traverse votre commune et l'Association Bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle s'efforce, également, de trouver des accueils afin que les pèlerins puissent dormir et se restaurer.

Afin d'étoffer notre liste d'« Accueils Pèlerins », nous souhaiterions trouver des

nouveaux hébergeurs sur votre Commune, la liste actuelle est visible sur notre site :

www.compostelle-bretagne.fr à la page « Hébergeurs »

En quoi consiste l'« Accueils Pèlerins » ?

Il s'agit de recevoir chez soi, moyennant une participation aux frais, des pèlerins qui sont partis de Bretagne en direction de St

Jacques de Compostelle en Espagne et ce, pour une seule nuit, car le lendemain, le pèlerin sera à 20, 25 ou 30 kilomètres !

L'Association, forte de 1600 membres souhaite travailler avec les Communes pour valoriser le territoire.

La Berric Magik Skol



La Berric Magik Skol vous informe que vous pouvez dès à présent réserver vos places pour le 2eme grand spectacle Magique du DIMANCHE 24 AVRIL 2022 à 15H

Attention il est plus prudent de réserver nous avons refusé du monde lors de la dernière édition !!!

Coût des places 5 euros à partir de 5 ans.

Nous vous informons également qu'il reste quelques places pour s'inscrire aux cours de magie des mardis.

Renseignement auprès de
Sylvain ROLLET

0608316279 ou berricmagikskol@gmail.com

Comité de jumelage

Le voyage en Allemagne, à Münster-Sarmsheim est en cours d'organisation. Il se déroulera comme d'habitude, s'il n'y a pas d'aléa sanitaire, lors du pont de l'Ascension, du 26 au 29 mai 2022.

Si nous commandons un car, le prix de participation sera de : 120€ par adulte et 20€ par enfant sous la responsabilité d'un parent.

Merci de vous inscrire avant le 31 janvier 2022, à l'adresse suivante : ewascourzic@gmail.com

Le comité de Jumelage Berric / Münster-Sarmsheim

BOULES BERRIKOISES





COGEMA

Le saviez-vous ?

Depuis maintenant 40 ans le CO.GE.MA (comité gestion matériels) loue aux particuliers, aux associations de BERRIC et aux communes des alentours du matériel tel que chapiteaux (grands 8 X12, moyen 5 X8 et petit 4X5 ainsi que depuis peu deux tonnelles 3X3) des friteuses, des tables des bancs, de la vaisselle (vaisselle classique et cérémonie) des couverts (classique et cérémonie) des brûleurs etc.

Après réservation, le matériel est mis à disposition le vendredi soir à partir de 18h00 et le retour du matériel est à effectuer le lundi soir à partir de 18h00, 2 bénévoles du CO GE MA seront présents pour assurer la permanence.

Vous désirez louer du matériel pour vos fêtes auprès de CO.GE.MA ?

Contactez ANNICK SAILLES
Bar le BOL D'OR au 02 97 67 06 74



Le club Elan Basket Berric

Le club Elan Basket Berric Lauzach comporte pour cette saison (2021/2022) 11 équipes et une catégorie baby basket mixte.

Enfin cette année nos licenciés ont pu retrouver le chemin de la compétition dès le mois de Septembre pour les adultes et Novembre pour les jeunes.

Il reste quelques places pour les catégories U11 gars (2011/2012) et les U9 filles et gars (2013/2014).

Quelques dates événementielles à retenir :

Le Mercredi 15 Décembre goûter de Noël pour les moins de 11ans, lors de cet après-midi-là ils pourront inviter un ami à découvrir la pratique du basket.

Le Samedi 26 Février 2022 nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de notre traditionnelle soirée tartiflette à la salle du Verger à Berric.

Le club organisera courant Juin la journée tournoi des familles avec en fin de journée son assemblée générale.

Remerciements à tous ceux qui s'investissent à la vie du club ainsi que la mairie de Berric pour l'installation des nouveaux panneaux de Basket à la salle de sports.

Petit clin d'œil à Gildas Le Normand qui fête cette saison ses 25 ans de bénévolat.

Le club Elan Basket Berric Lauzach vous souhaite une belle année 2022.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le président :

Mr Lelong David

au 06 75 97 71 85 ou david.lelong86@sfr.fr



Jing Song Association

Le Qi Gong au rythme des saisons avec Jing Song Association

L'automne, une saison propice pour découvrir le qi gong.

L'arrière-saison ou l'été indien nous offre en Bretagne encore de belles journées ensoleillées.

Même si les jours commencent à raccourcir, cette saison nous offre une opportunité de se retrouver, de respirer, un moment pour se poser. En médecine chinoise la saison automnale correspond à l'organe des poumons et au gros intestin. Le qi gong, cette gymnastique ancestrale asiatique, va favoriser la circulation du souffle en cette période grâce aux mouvements lents et souple d'ouverture thoracique.

La respiration lente et calme va ainsi favoriser la détente et l'harmonie dans le corps. Ces exercices simples vont permettre de renforcer notre microbiote, notre immunité en préparant nos défenses pour l'hiver.

Cours hebdomadaires les mardis soirs 19h15 20h30 et cours les dimanches une fois par mois 10h à midi dans la salle de danse au complexe sportif de Berric.

Plus d'informations sur notre site :

jing-song-asso.com ou 06 98 11 11 01

Retrouvez-nous aussi sur Facebook :

facebook.com/JingSongAssociation/

Krollerion Lozac'h Berrig

L'association Krollerion Lozac'h Berrig est actuellement obligée de suspendre son activité pour cause de contraintes sanitaires, l'animatrice des cours de danse étant opposée au vaccin et au pass sanitaire.

Dès que la situation s'améliorera, nous envisagerons un redémarrage et diffuserons toutes informations nécessaires à la reprise des activités.

OGEC SAINT THURIAU

L'école organisera la 14ème édition de la cartable sur l'dos le dimanche 1er mai 2022.

Circuits VTT 25, 40 et 50 km. Pédestres 10,14 et 18 km. Rando des écoliers 3km et cyclo 55 et 85km.

La kermesse fera également son retour le dimanche 26 juin avec repas le midi et le soir, divers animations, spectacles des enfants à l'école. Les affiches et flyers sont en cours...

Pour tout renseignement :
contacter Séverine DAIN 06.98.86.76.46.

Foyer Socio-culturel Berric-Lauzach

Au forum du samedi 11 Septembre, parents et enfants étaient présents, et nous vous remercions de votre confiance, car cela nous a permis de reprendre certaines de nos activités :

La section DANSE début octobre:

Anne-Laure BOTHEREL, professeur diplômé, assure 4 cours tous les lundis à partir de 16h45, à vos enfants de 4 à 18 ans plus un cours de Zumba à partir de 16 ans.

Si votre enfant âgé de plus de 6 ans souhaite faire de la danse, il reste encore quelques places.

La section PARKOUR début Novembre:

Yves BOZEC, membre de l'ADD Academy, professeur de cette discipline donne ses cours tous les mercredis de 10h à 14h30 pour les enfants de 3 à 17 ans.

2 cours supplémentaires seront faits pendant les vacances scolaires, les 9 février et 13 avril 2022, pour rattraper les cours non faits en début d'année.

Dès à présent, vous pouvez réserver votre dimanche 19 juin 2022, date à laquelle les professeurs et les enfants auront l'occasion de vous présenter le travail de l'année, à la salle du Verger à Berric.

La section BADMINTON:

Tous les jeudis soir à partir de 19h00 à la salle de sports sans pression, ni compétition. Venez seulement avec votre raquette, vos volants, une deuxième paire de chaussures et votre bonne humeur.

Nous avons changé d'adresse, vous pouvez nous contacter au mail suivant :

berric-lauzach.fsc@orange.fr

De plus nous serions ravis d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Les membres du foyer : Emmanuelle, Hélène, Isabelle et Jennifer vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2022



TC Parkour

Gym Berric-Lauzach

L'Association gym Berric-Lauzach a repris les 3 cours du jeudi soir de 17h30 à 20h30 et le cours du mardi matin à 10h30.

Nos adhérents ont été fidèles au RDV et nous avons accueilli "de nouvelles têtes" avec beaucoup de plaisir.

D'ailleurs, il reste de la place et on peut venir à un cours d'essai.

Seul regret : l'arrêt du cours enfants (2ans ½ à 6 ans) par manque de participants.

Renseignements :
Mme Lucas 02.97.67.71.92. et
Mme Raut 02.97.67.77.37



Vide greniers

Les Amis de la Lune Verte,

Tout d'abord nous souhaitons remercier l'ensemble des Berricois, habitants et commerçants, pour leur implication et leur participation dans la vie de l'école ! Et bien évidemment à la Mairie pour son aide précieuse dans l'organisation de nos événements et pour les conseils apportés.

En effet, malgré cette période toujours difficile, les quelques manifestations organisées ont rencontré un vif succès, notamment notre vide-grenier de septembre, et ainsi permis d'organiser de beaux projets pour cette année scolaire dont un séjour d'une semaine au mois de mars à l'Île Grande (Côtes d'Armor) pour 2 classes !

L'association Les Amis de la Lune Verte, composée de parents d'élèves, a pour but de financer les projets culturels et sorties pédagogiques de l'école de nos enfants. Mais les manifestations organisées tout au long de l'année sont aussi un moyen de créer des liens entre les enfants, les parents, et l'ensemble des habitants de la commune.

Nous avons d'ailleurs à cœur de renouer des attaches avec l'école Saint Thuriau, c'est pourquoi nous organiserons conjointement deux manifestations cette année : un carnaval et une chasse aux œufs de Pâques.

En ce premier semestre 2022, nous vous attendons donc pour notre repas annuel prévu pour le 29 janvier, qui se fera de nouveau en vente à emporter, complications sanitaires obligent. Puis pour le Carnaval et la Chasse aux œufs, dont les dates restent à préciser. Enfin, notre première tombola ayant été une franche réussite, attendez-vous à recevoir la visite de nos enfants vers le mois de mai pour leur vente de tickets !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook - @lesamisdelaluneverte - ou à nous contacter par mail : amisdelaluneverte@gmail.com.

LA TROUPE PAUSE COMEDIE PREPARE SA SAISON 2022

Depuis début septembre, toutes les semaines, Véro, Nolwen, Mélanie, Françoise, Lionel, Pascal, Dominique et Romain répètent « **La Bonne Adresse** » de Marc Camoletti, pièce qu'elle aura le plaisir de vous interpréter à LAUZACH, salle Le CUBE, vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 janvier 2022, vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 février 2022.

Pour vous mettre « l'eau à la bouche » :

Jacqueline et Jeanne louent chacune une chambre à Georgette, une ancienne star de music-hall. Elles décident, le même jour, de rédiger une petite annonce. Georgette, cherche un locataire. Jeanne, la pianiste, un élève pour ses leçons de piano, Jacqueline, la peintre, un modèle et Marie-Louise, la bonne, cherche l'amour. Mais les annonces, rédigées en abrégé, sèment la confusion parmi les candidats qui, s'ils sont à la bonne adresse, ne sont pas au bout de leurs surprises...

Comme les années précédentes, nous reverserons une partie de nos recettes à des associations. Cette année ce sera à l'association Handi'chiens qui forme des chiens d'assistance pour des personnes handicapées moteur ou particulièrement vulnérables et à l'association La Belle Porte qui gère deux Domiciles groupés partagés (DGA) pour des personnes en situation de handicap mental.

Dès début janvier, il sera possible de réserver par téléphone, mail, via les enfants des écoles et dans quelques commerces. Un complément d'information vous sera apporté en temps utile.

Tout sera fait pour qu'en 2022, vous passiez un agréable moment en compagnie de Pause-Comédie !



VERDA TRAIL DE BERRIC

Qu'il s'agisse de recherche de sponsors, des rencontres avec les propriétaires, de la préparation des parcours et du nettoyage des chemins le compte à rebours a commencé... L'équipe de la Verda est mobilisée !!

À noter dans votre agenda :

En 2022 les 8 et 9 avril prochain nous nous retrouverons pour de belles courses. Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe faites nous le savoir, nous accueillons les bonnes volontés et les toutes les compétences sont bienvenues.

Nos contacts :

Anthony le Thiec : 06 81 50 20 23

Monique Geffray : 06 86 32 80 96

Ou par mail : verdatrail@gmail.com

Et, si cela n'est pas déjà fait nous vous attendons sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/verdatraildeberric>

Soyez au rendez-vous pour la Verda trail 2022 !



Teamcanicross 56

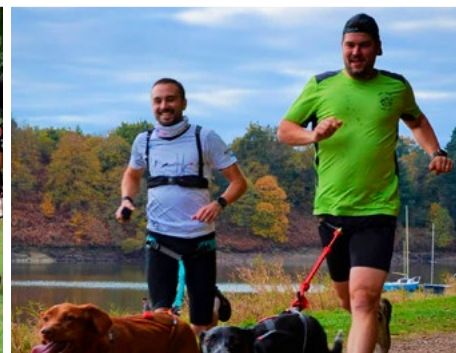
Le teamcanicross 56 a pu reprendre le chemin des compétitions sur le dernier semestre 2021, avec plaisir et de belles promesses pour 2022.

En effet, le club a pu qualifier plusieurs binômes pour le championnat de France 2022 qui aura lieu à Ligugé (86) en avril ; cette course permettra de sélectionner les meilleurs duos pour les championnats du monde qui auront lieu à Pledran (22) du 28 avril au 1er mai 2022.

En parallèle de cela, des formations d'animateurs fédéral et de juges ont également eu lieu en décembre où des membres ont pu se former pour continuer de progresser.

En attendant, le club continue de s'amuser en loisirs sur les chemins berricois et du sud du Morbihan, pour le plus grand bonheur des quatre pattes et de leurs maîtres.

L'ensemble de l'équipe vous souhaite un excellent début d'année 2022.



Les Jonquilles

Nous avons repris avec beaucoup de plaisirs et d'émotions nos réunions depuis septembre 2021.

En Octobre, c'est autour d'un repas que nous avons passé un agréable après-midi.

En Décembre, l'incontournable repas de Noël.



Vie intercommunale

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ : PROGRAMME CULTUREL 2022

JANVIER

Jeudi 13 janvier - 20h30 | Théâtre :

Le Bourgeois Gentilhomme (Cie La Fidèle Idée)
Asphodèle

Jeudi 20 janvier - 20h30 | Théâtre :

Camarades (Cie Les Maladroits) - *Asphodèle*

Vendredi 21 janvier - 18h00 | Atelier Signes :

Sur le bout de la langue (Cie les Compagnons de Pierre Ménard) -
Médiathèque de La Vraie-Croix

Samedi 22 janvier - 17h00 | Conte Musique :

Goupil - *Asphodèle*

FÉVRIER

Samedi 5 février - 10h & 17h | Histoire Parcours :

La Chasse à l'Ours (L'Atelier Décousu)
Médiathèque de Pluherlin et Lauzach

Dimanche 6 février - 20h00 | Danse Art :

La Serpillère de Monsieur Mutt (Ma Compagnie)
Asphodèle

Samedi 26 février - 20h30 | Cirque Gyropodique :

Excentriques (Cie Les Acrostiches) - *Asphodèle*

MARS

Samedi 5 mars - 10h & 15h | Atelier Tissu :

Le Machin (L'Atelier Décousu)
Médiathèque de Le Cours & Molac

Samedi 12 mars - 20h30 | Cirque Circulaire :

Respire (Cie Circoncentrique)
Asphodèle

Jeudi 24 mars - 20h30 | Théâtre :

G.R.A.I.N. (Cie Mmm...) - *Asphodèle*

Samedi 26 mars - 10h00 & 14h00 | Atelier Conte :

L'Art du Conteur (Collectif les Corbeaux Dynamite)
Médiathèque de Berric

AVRIL

Du vendredi 1er avril au dimanche 5 juin | Exposition :

Saisons Polaires (collectif Les Corbeaux Dynamite)
Les Digitales

Samedi 9 avril - 10h & 14h | Atelier Musique :

Electro-tempo (Association Electroni[k])
Médiathèque de Limerzel

Vendredi 29 avril - 20h30 | Théâtre :

Courir (Thierry ROMANENS. Format A3)
Asphodèle

Samedi 30 avril - 14h30 | Jeu Géant :

Mille Bornes (Animaskope)
Médiathèque de Saint-Gravé

MAI

Mercredi 11 mai - 15h00 | Théâtre :

Niviaq (Collectif Les Corbeaux Dynamite) - *Asphodèle*

JUILLET

Du vendredi 1er juillet au dimanche 25 septembre | Exposition :

De bois et d'encre (Jean-Yves PENNEC) - *Les Digitales*

• Infos pratiques

ASPHODÈLE | Infos et réservations :

Par téléphone au **02 97 26 29 80**

ou en ligne sur **Ticket net** et **Dispoillet**.

Retrouvez toutes les actualités sur leur nouveau site internet :

<https://asphodele.questembert-communaute.fr>

Le réseau des médiathèques

Infos et réservations par mail, téléphone ou sur place aux horaires d'ouverture auprès de la médiathèque dans laquelle est organisée l'animation qui vous intéresse.

BERRIC	02 97 67 09 06	mediatheque.berric@wanadoo.fr
CADEN	02 97 67 84 52	mediathequecaden@wanadoo.fr
LARRÉ	02 97 67 25 71	larre.bibliotheque@orange.fr
LAUZACH	09 67 25 00 50	carredesarts@lauzach.fr
LA VRAIE-CROIX	02 97 67 52 75	mediatheque@lavraiecroix.com
LE COURS	02 97 67 48 82	bibliotheque.lecours@orange.fr
LIMERZEL	02 97 66 18 49	bibliotheque-limerzel@wanadoo.fr
MALANSAC	02 97 66 13 98	mediatheque@malansac.fr
MOLAC	02 97 45 76 65	mediathequemolac@orange.fr
PLUHERLIN	02 97 43 37 41	mediatheque.pluherlin@orange.fr
QUESTEMBERT	02 97 26 52 29	mediatheque@mairiequestembert.bzh
ROCHEFORT-EN-TERRE	02 97 43 32 81	mairie.rochefort-en-terre@wanadoo.fr
SAINT-GRAVÉ	02 97 44 58 52	mediatheque.saintgrave@orange.fr

Site internet : www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Ouverture d'un nouvel espace FRANCE SERVICES:

Pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien

Questembert Communauté a ouvert son espace France Services le 1er octobre dernier. C'est un espace ouvert à tous, moderne et convivial, qui permet aux habitants du territoire d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques (DGFiP), Pôle Emploi, l'Assurance retraite (CARSAT), l'Assurance maladie (CPAM), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Poste.

Ainsi des agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches administratives (sur le versant numérique mais aussi papier). Afin de résoudre les situations les plus complexes, les agents peuvent se mettre en lien avec des interlocuteurs privilégiés désignés par chacune de ces administrations. Par ailleurs, ils peuvent organiser des rendez-vous en visioconférence avec certaines d'entre elles.

La DGFiP assure également une permanence sur rendez-vous uniquement les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois pour répondre à vos questions relatives à l'avis d'imposition sur le revenu, l'avis de taxe foncière, le calcul d'un impôt, le paiement d'un impôt, le prélèvement à la source, etc.



De gauche à droite : David TOUCHÉRY (coordinateur), Charlotte CARLIER et Nathalie FREOUX (agents d'accueil polyvalent) et Anna BELLEC (conseillère numérique)

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous rendre sur le site internet impots.gouv.fr dans la rubrique contact ou en vous connectant à votre espace personnel.

De nombreux autres partenaires effectuent également des permanences exclusivement sur rendez-vous au sein de l'espace France Services tels que l'Espace Autonomie Santé (EAS), la Maison du Droit, le conciliateur de justice, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), BGE ou encore SOLIHA.

Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à un espace numérique (doté de 4 postes informatiques et d'une imprimante scanner-photocopieur) en libre-service.

• Infos pratiques

Les agents de votre espace France services vous accueillent du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement à Questembert et à Malansac.

Tél : **02 97 26 54 29**
Mail : franceservices@qc.bzh

Questembert Communauté

8 avenue de la gare 56230 QUESTEMBERT

lundi : 9h00-12h30/14h00-17h30

mardi : 9h00-12h30

mercredi : 9h00-12h30/14h00-17h00

jeudi : 10h30-18h30 (en continu)

vendredi : 9h00-12h30

Malansac

Dans les locaux de Néo56

5 rue de Sol de Grisolles 56220 MALANSAC

jeudi : 14h00-17h30

Petite enfance

Les parentillages "La boîte à outils des parents".

« Les parentillages » de Questembert Communauté ouvrent un nouveau lieu de ressources et de soutien à la parentalité.

Besoin d'une écoute, d'un conseil ou tout simplement de ne pas se sentir seul quand il s'agit de l'éducation de vos enfants ?

La Maison des parents est un espace de convivialité gratuit où l'accompagnement des professionnels s'exerce à partir de ce que vous, parents, souhaitez développer. Il s'agit de vous apporter un coup de pouce, du réconfort, de soutenir et favoriser l'entraide pour cheminer dans votre parentalité et ainsi trouver les réponses à vos questions.



La Maison des parents vous propose:

- des temps collectifs en activité libre : Pour rompre l'isolement, échanger avec d'autres parents, passer un moment privilégié avec son(ses) enfant(s).
- des ateliers parents : pour prendre un temps pour vous, pour échanger, partager avec d'autres parents sur la parentalité autour d'une activité manuelle, de bien-être, nature...

• de l'écoute individuelle, où le/les parent(s) prennent rendez-vous pour venir échanger avec les professionnels autour de leur parentalité et des sujets qui les animent.

• des ateliers parent-enfant ludiques, manuels, de bien-être... pour maintenir, créer du lien avec son enfant.

Les conférences et ateliers

Trois conférences vous sont proposées dans l'année sur des thèmes au plus proche de vos besoins.

Des ateliers en lien avec les thématiques des conférences y font suite, pour découvrir et construire en groupe des outils pour faire évoluer votre parentalité.

• Où et quand s'y rendre ?

18 rue Jean Grimaud 56230 QUESTEMBERT
02 97 26 15 00 / 06 64 72 60 24
lesparentillages@qc.bzh

Sapeurs pompiers

Vous avez besoin d'eux... Ils ont besoin de vous!

Dans le Morbihan, 2674 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 87 % des sapeurs-pompiers du département.

Ils sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels : secours à la personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement, etc. Les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger la population.

Les sapeurs-pompiers volontaires s'engagent au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail.

Ils effectuent des gardes et des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille. L'indemnisation des activités s'effectue par la perception d'indemnités horaires. Ces indemnités ne sont soumises à aucun impôt, ni prélèvement social et sont revalorisées chaque année.

Chaque jour, les sapeurs pompiers volontaires démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ? Les centres de secours de Molac, Questembert et Rochefort-en-Terre recherchent des personnes pour renforcer leurs équipes et ainsi permettre la pérennité de leurs missions.



Contact

Pour toute question et/ou inscription, contactez le centre de secours le plus proche de chez vous :

Centre de secours de Molac :

Commandant Jean-Yves BOUSSO
jybousso@sdis56.fr

Centre de secours de Questembert :

Capitaine Pascal LUCAS
plucas@sdis56.fr

Centre de secours
de Rochefort-en-Terre :

Capitaine Claude MAGNEN -
cmagnen@sdis56.fr

Ou la Direction Départementale des
Services d'Incendie et de Secours :

Site internet : www.sdis56.fr

Bureau volontariat : 02 97 54 56 49

SDIS 56

40 rue Jean Jaurès 56000 VANNES

Centre de secours de Questembert

FOCUS SUR ARNAUD CADORET,

Un berricois Champion de France!!

Arnaud Cadoret, vient d'être sacré Champion de France en BMX en catégorie 45 ans et plus en Cruiser (vélo de BMX avec des roues de 24 pouces).

Le Championnat de France a eu lieu le 9 Octobre à Sarrians dans le Vaucluse. Il a dominé toutes ses manches et passe en quart, en demi-finale puis finale pour emporter le titre de Champion de France. Arnaud avait déjà été sacré Champion de France en 2018 à Sarzeau. « C'était génial de gagner le titre à domicile devant la famille et les amis. » déclarait-il.

Arnaud a commencé le BMX à l'âge de 11 ans, il a fait beaucoup de compétitions étant jeune et il a arrêté pendant plus de 15 ans et quand son fils Nathan a voulu essayer le BMX, Arnaud a repris un an après car il ne supportait plus d'être sur le côté de la piste à regarder, il voulait rouler. Nathan et Lény ont suivi les traces de leur père et font maintenant tous les 3 du BMX depuis plusieurs années. Arnaud entraîne depuis des années le club de Theix. Il a enchaîné beaucoup de titre : plusieurs fois Champion de Bretagne et du Morbihan.

A force d'entraînements, en 2015 il s'est qualifié pour la première fois au Championnat du Monde à Zolder en Belgique où il est monté sur la 7ème marche du podium mondial. Depuis il a enchaîné les différents Championnats du Monde : 2016 COLOMBIE, 2017 USA, 2018 AZERBAIDJAN où il obtiendra la 4ème marche du podium mondial, 2019 BELGIQUE (blessé 2 semaines avant au



Championnat de France, il ne pourra pas participer), 2020 USA (annulé par la fédération cause COVID), 2021 PAYS-BAS (annulé par la fédération cause COVID).

Le prochain Championnat du Monde aura lieu en Juillet 2022 à Nantes. Arnaud et ses fils veulent évidemment se qualifier pour ces mondiaux car en plus c'est en France.



Ils doivent passer par des phases de qualification qui auront lieu sur 3 courses entre mars et juin.

Tout au long de l'année c'est beaucoup de kilomètres pour aller aux 4 coins de la France, car Arnaud et ses fils participent aussi tous les 3 à tous les championnats départementaux (Arnaud et Lény sont cette année Champions du Morbihan), régionaux, nationaux.

Géraldine, la man et Chloé la grande sœur sont les plus fidèles supportrices.

Arnaud est également bénévole au club de BMX de Theix où il entraîne les plus jeunes qui ne demandent qu'à suivre ses traces !





Début 2022 au cinéma IRIS à Questembert le cycle " **FROID POLAR** " reprend ses droits
Au programme **4 GRANDS FILMS POLICIER THRILLER**

Pour chaque séance une présentation et animation, quizz et places de ciné à gagner.

Les dates à retenir :

Les 2 derniers dimanches de janvier

Les 2^e et 3^e dimanche de février

Pour suivre l'ensemble de nos programmes vous pouvez également vous reporter

Au site internet du cinéma Iris : <https://www.iris-cinema-questembert.com/>

À notre page Face Book : <https://www.facebook.com/iriscinema/>

Et nos programmes papiers, diffusés également par les quotidiens de presse



**santé
famille
retraite
services**

MSA

« Comment rester maître de ses outils numériques »

Addictions, utilité, attractions, influences

CONFÉRENCE-DÉBAT, gratuite, ouverte à tous,
23 février 2022 à 20 h à l'Asphodèle à Questembert
Cette conférence, animée par la MSA, se déroulera autour d'une table ronde.

- **Après présentation d'un film (dix minutes),**
- **intervention d'Iceberg digital (Gaétane et Cyril MARKT),**
- **Infos Jeunesse Questembert Communauté**
- **Un témoignage**

avec la participation de la MFR de Questembert (visuels).

Chaque année, le Comité cantonal MSA du canton de Questembert participe à l'animation du milieu rural en particulier au travers d'actions de prévention, d'éducation sanitaire, d'information sociale ou de toute autre action répondant aux besoins de la population sur le secteur.

Dès à présent, notez dans vos agendas cette conférence qui intéressera tous les publics.

Des affiches, tracts viendront compléter cette première information.

Geneviève Doucet-Toublant

Députée MSA canton Questembert

Membre du Comité départemental MSA Morbihan

AMAP

Des paniers de légumes bio avec l'AMAP de Lauzach-Berric!

La maraichère Héroïse Ouilic propose, depuis l'été 2019, des paniers paysans de légumes bio et de saison aux adhérents de l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Ainsi, chaque mardi, les adhérents viennent à la Ferme du Verger de Berric pour apprécier la diversité de légumes garnissant le petit panier (10€) ou le grand format (15€), et partager les idées recettes de chacun.

L'AMAP de Lauzach-Berric défend une diversité de production, une agriculture de proximité et un engagement citoyen. Chaque adhérent s'engage à participer à la vie de l'association en prenant part aux distributions hebdomadaires et/ou, comme il le peut, aux besoins divers de la ferme.

La distribution des paniers se déroule tous les mardis à partir de 18h30 à la ferme du verger de Berric.

En projet pour 2022, afin d'agrémenter nos paniers, des champignons de Trédion, type pleurote, cultivés par Marie qui est venue nous rencontrer en septembre.

La Ferme du Verger propose aussi de la vente de légumes en direct le vendredi soir au marché de Berric de 16h30 à 19h00.

Vous souhaitez rejoindre l'AMAP ?

Passez le mardi soir entre 18h30 et 19h00 au moment de la distribution des paniers pour nous rencontrer.

Ou :

Adressez un mail à amaplauzachberric@gmail.com

ou rendez-vous sur le site Internet dédié : <https://amaplauzachberric.wordpress.com>





www.berric.fr



B
E
R
R
I
C

2022